



LA GAZETTE *Wéziennne*

saint-witz.fr



Noël au village

p6



Environnement

p32



World CleanUp Day

p36



Informations municipales de Saint-Witz

n° 114 / Avril 2021

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération



État-Civil

Naissances :

Manoah Kisita Joël Samuel NKOYI
Né le 10 novembre 2020 à l'ISLE-ADAM (Val d'Oise)



Décès :

Jean-Pierre BENOIST
Né le 21 mai 1931 à PUTEAUX (Hauts-de-Seine)
Décédé le 08 juillet 2020 à SENLIS (Oise)



Christiane Marie-Thérèse COSSON épouse LEROUX
Décédée le 2 septembre 2020 à AIX-EN-PROVENCE

Mauricette Aimée Philomène GICQUEL
Née le 8 mars 1959 à MOUSSY (Yvelines)
Décédée le 15 octobre 2020 à GOUVIEUX (Oise)

Maurice Antoine COÏA
Né le 28 janvier 1938 à AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)
Décédé le 27 octobre 2020 à WATERLOO (Belgique)

Chantal Eugène DAVID
Né le 26 janvier 1942 à MORDELLES (Ile et Vilaine)
Décédé le 31 décembre 2020 à GONESSE (Val d'Oise)

Richard ZADROS
Né le 28 août 1946 à BRAMSCHE (Allemagne)
Décédé le 23 janvier 2021 à VILLEJUIF (Val-de-Marne)

Yves Georges Fernand LESPINASSE
Né le 11 décembre 1952 à FRÉVENT (Pas-de-Calais)
Décédé le 26 janvier 2021 à SAINT-WITZ (Val d'Oise)

Michel Yves GREMILLON
Né le 21 janvier 1951 à POITIERS (Vienne)
Décédé le 20 février 2021 à SAINT-WITZ (Val d'Oise)

Almerinda CARVALHO épouse MARTINS
Née le 19 octobre 1962 à Estoraos (Portugal)
Décédée le 8 mars 2021 à Senlis (Oise)

Nos sincères condoléances à toutes les familles

Sommaire

Éditorial 1

Nouvelles municipales 2

Conseil municipal	2
Commémoration 11 novembre	4
Adieu Richard Zadros	5
Noël au village	6
Les travaux dans notre village	7
Panneau Pocket	9

Vie scolaire 10

Accueil de loisirs	10
Crèche «Les P'tits Loups»	11
École Élémentaire Jane du Chesne	12
Lycée Léonard de Vinci	15

Vie culturelle 16

La Tuilerie	16
La médiathèque	17
École municipale de danse	18
École municipale de musique	19

Vie sportive 20

Athlétisme	20
Équitation.....	21
Pétanque	22
Football	22
Motocross	23
Semi-Marathon	23
Tennis	24

Vie associative 25

Foyer rural	25
K'Dances	26
ADRM	27
Présence	27
Club du temps des loisirs	28
Les anciens combattants	28
Saint-Witz Gaming	29
Graines de Sable	30
Wikiwater	31

Environnement 32

Portrait d'élus	32
World CleanUp Day	36

Côté jardin 38

Vivre à Saint-Witz 39

Marché gourmand	39
Remue méninges	40

Le saviez-vous ? 41

Démarches agressives	41
Nouvelle infirmière.....	41
L'eau à Saint-Witz	42
L'application Alerte THD 95	44
Les signes d'alerte d'un AVC	44
Station-service de gaz naturel	45
Les dangers du jardin pour les enfants ..	46

Communauté d'agglomération 47

Paroles d'élus 47

Grippeminaud 48



Frédéric Moizard

Chères Wéziennes, chers Wéziens,

Un an déjà ! 2021 sera la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour se faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général.

Le nouveau conseil municipal, installé dans des circonstances inédites, poursuit la mise en œuvre de notre programme. Les réunions ne se déroulent pas dans de parfaites conditions, y compris celles des commissions de la Communauté d'agglomération et dans les syndicats gérant les questions d'assainissement, de fourniture d'eau, d'énergie... Et malgré cela, nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations. Et les sujets ne manquent pas !

Le défi était de taille : maintenir l'accueil du public, la distribution de masques à la population et aux enfants, des contacts réguliers et l'aide à nos aînés, l'ouverture de nos écoles et des services périscolaires dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Pour l'épanouissement de notre jeunesse, les espaces jeux pour les petits et les ados sont installés... et bien utilisés ! Les plus jeunes participent avec plaisir à des actions de protection de l'environnement. Vous les verrez à l'œuvre dans cette revue. Nous poursuivons aussi l'adaptation du restaurant scolaire à l'utilisation de produits bio et à la limitation des plastiques et emballages.

En parallèle, nos projets principaux ont été lancés. L'étude de la maison de l'enfance est sur les rails. Les préfabriqués démontés devant la mairie laisseront place cet été à une structure modulaire, en partie réservée à l'accueil de loisirs.

Des travaux d'aménagement préalables et indispensables ont déjà été effectués, notamment aux abords du cœur de village.

Nous en parlons dans les pages de cette gazette. Nous avons également remis en état le bâtiment technique rue de Paris, dégradé après la tempête de juin 2014.

Nous nous attachons à préserver notre environnement naturel en menant des actions remarquables, à vos côtés : entretien du village, amélioration du fleurissement... En effet, nous mettons l'accent sur la qualité et la propreté de la voirie, des chemins et des espaces verts.

Je suis personnellement très contrarié par des actes d'incivilité commis par quelques-uns, mais qui gâchent la vie de tous : déchets sauvages, poubelles non respectées, comportements déviants... Merci à vous très nombreux qui prenez soin de notre village ; je souhaite vraiment que votre exemple soit suivi. La « journée nettoyage » wézienne a été en ce sens une expérience réussie et qui sera renouvelée.

Au cours de ces quelques mois, les occasions de se rencontrer ont, de fait, été rares. Malgré tout, les animations que nous avons pu créer pour Noël ont été appréciées : concours photos des décorations de maisons, distribution de paniers gourmands aux seniors ... Nous avons eu la chance de maintenir le feu d'artifice à la date habituelle de la fête, ainsi que certaines activités sportives pour les enfants, et grâce à une communication interactive, vous êtes encore mieux informés, de plus en plus nombreux à vous abonner à nos supports d'information, et avez découvert nos réseaux sociaux.

L'année écoulée aura été marquée par un accroissement de la solidarité, de l'entraide et de la proximité, et l'attention bienveillante que chacun a pu porter à ses proches, ses voisins. Je veux ici remercier toutes celles et ceux qui se sont investis totalement pendant cette période : bénévoles, personnel communal et élus notamment.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que l'été 2021 soit marqué par le retour de la proximité et de la vie sociale.

Frédéric Moizard

Pensée du jour

« Si tu vois tout en gris, déplace l'éléphant ! »

Proverbe indien

Conseil municipal

Résumé des principales décisions

Conseil municipal du 10 septembre 2020

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Attribuer** la compétence au maire d'ester en justice dans le cadre de la protestation électorale. L'audience a eu lieu, le délibéré définitif sera rendu après le 24 septembre 2020.
- **Signer** un avenant de 6 mois au marché public de restauration scolaire jusqu'au 31 décembre 2020 avec la société CONVIVIO.
- **Signer** un avenant d'un an au marché public de surveillance des bâtiments communaux jusqu'au 30 juin 2021 avec la société RÉACTIV SÉCURITÉ.
- **Maintenir** les tarifs de droit d'entrée aux spectacles de l'espace culturel « La Tuilerie » à l'identique par rapport à 2019.
- **Actualiser** les tarifs d'adhésion à la bibliothèque /médiathèque municipale
- **Maintenir** les tarifs de l'école municipale de danse pour l'année scolaire 2020/2021 identiques à 2019.
- **Déclasser** la parcelle AB 313 du domaine privé vers le domaine public.
- **Désigner** M. Frédéric Moizard délégué titulaire et Mme Nathalie Bourdin déléguée suppléante au sein du Roissy Dev Aérotrópolis.
- **Recréer** la commission communale de sécurité (CCS) et désigner M. Frédéric Moizard titulaire et Mme Nadège Ferté suppléante.

- **Modifier** la délibération n°48/2020 du conseil municipal du 4 juin 2020 en désignant M. Emmanuel Petiot titulaire et M. Maxime Bailly suppléant au sein du PIR (Parking Intercommunal Régional de Fosses Surveilliers).
- **Inform**er de la nomination de M. Jean-Charles Bocquet en tant que délégué communal et intercommunal au SIGIDURS et désigner M. Frédéric Moizard suppléant.
- **Désigner** Mme Fabienne Gru titulaire et M. Jean-Charles Bocquet suppléant au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).
- **Approuver** les plans de formation 2019-2020.

Conseil municipal du 22 Octobre 2020

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Fixer** le tarif des masques de protection en tissus à 4€ payables en chèque à l'ordre de la Régie Évènementielle.
- **Signer** la convention de remise à disposition d'un archiviste avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île de France.
- **Signer** les marchés des travaux de réfection de la toiture du service technique municipal.
- **Accorder** une remise de 50% sur l'abonnement de la saison culturelle 2020/21 suite au COVID 19.
- **Régulariser** la taxe de séjour pour 2021 incluant les établissements d'hébergement de tous types, même si certains n'existent pas sur le territoire.
- **Accorder** une subvention de 200€ à l'Association Autonome de Parents d'Élèves de Marly-la-Ville et Saint-Witz.
- **Accorder** une subvention de 200€ à l'Association sportive du collège de Marly-la-Ville : ces deux associations ont complété leurs demandes de subvention tardivement.
- **Donner** son accord pour la reprise de concessions, de sépultures, d'un caveau au cimetière dans le cadre de recherches d'héritiers infructueuses.
- **Approuver** les modalités de transfert des compétences vers la CARPF pour :
 - la réglementation de la collecte des déchets verts via le SIGIDURS,
 - l'assainissement via le SIAH,
 - l'accueil et habitat des gens du voyage,
 - l'habitat indigne.
- **Désapprouver** les modalités de transfert des compétences pour :
 - La redevance pour l'occupation des marchés,
 - La police de la circulation et de stationnement,
 - La délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi,
 - La sécurité des manifestations culturelles et sportives.

- **Ne pas transférer** la compétence du PLU à la CARPF et conserver ainsi la maîtrise du territoire communal.
- **Nommer** au sein des commissions des membres du bureau municipal, maire-adjoint ou conseiller délégué en tant que titulaires dans le cadre logique de leurs compétences et délégations. Les suppléants sont également désignés.
- **Approuver** la dénomination « rue de la Vigne au maire » de la nouvelle voie entre la rue de la Fontaine aux Chiens et les nouveaux logements Les Terrasses de Saint-Witz 2.

Conseil municipal du 10 décembre 2020

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Approuver** la convention de partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (CAUE 95) relative au projet Maison de l'Enfance (660€ pour l'abonnement et 2 400€ pour la mission de conseil.)
- **Approuver** la convention de fourniture de repas en liaison froide à destination du portage de la ville de Saint-Witz avec la société « Saveurs et Vie » signée le 19 novembre 2020 qui démarrera le 4 janvier 2021 (6 bénéficiaires initialement).
- **Approuver** l'avenant au contrat n°1 du 16/07/2019 avec la société Techni Line pour l'entretien du tennis et du gymnase Pierre Salvi (Coût supplémentaire de 11 101,31€).
- **Accepter** la convention d'honoraires pour l'aide à la rédaction et l'analyse de dossiers pour les procédures d'appel d'offres concernant la fourniture des services de restauration scolaire par la société « Terres et Toits » pour un montant forfaitaire par dossier de marché de 3 120€.
- **Accepter** la convention d'honoraires de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un projet d'aménagement de bâtiments modulaires par la société « Terres et Toits » pour un montant de 15 876€.
- **Accepter** la convention d'honoraires de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du projet de la Maison de l'Enfance de la programmation de l'établissement des marchés de travaux par la société « Terres et Toits » d'un montant de 23 292€.
- **Accepter** la convention d'incitation à la réalisation de travaux d'économie d'énergie et l'amélioration de l'habitat financés par le dispositif des certificats d'économie (Loi n° 2015-992 du 17 Août 2015) - Prestation gratuite et contractualisée avec la société Adisson Consult.
- **Approuver** la convention d'implantation et d'usage de bornes enterrées - bornes verres sur la commune de Saint-Witz avec le SIGIDURS (durée de 10 ans).
- **Approuver** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal à l'unanimité.
- **Accepter** l'adhésion au groupement de commande d'assurance Cyber Risques avec le Centre interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île-de-France (CIG) dès 2022 jusqu'à 2025.
- **Donner** un avis défavorable sur l'étude environnementale liée au projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie.
- **Approuver** le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de charges) du 10 novembre 2020 relatif au transfert de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines.
- **Approuver** le rapport annuel du Comité du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement Hydraulique (SIAH) des Vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) pour l'exercice 2019.
- **Approuver** le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement (RPQS) du SICTEUB (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux) pour l'exercice 2019.
- **Accepter** le commissionnement de Mme Amale ERRAMI pour assurer des missions de police de l'urbanisme sur notre territoire.
- **Accepter** le commissionnement de Mme Viviane ROUCHIÉ, rédacteur 2ème classe à la mairie de Saint-Witz, titulaire de la même assermentation depuis le 20 novembre 2012.
- **Accorder** une subvention de 300 € à l'Association « Saint-Witz GAMING ».

Conseil municipal du 28 janvier 2021

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Approuver** la demande de constitution du dossier de subvention dans le cadre du fonds de concours pour la création de la maison de l'enfance et la construction du bâtiment modulaire.
- **Accepter** le projet de mise en place du télétravail en mairie. Les modalités seront fixées ultérieurement.

Conseil municipal du 11 février 2021

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de :

- **Approuver** à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est présenté en séance.
- **Accorder** à l'unanimité le droit de préemption simple dans les zones U et la zone AU.

Retrouvez les comptes rendus complets
sur www.saint-witz.fr
ou sur les panneaux d'affichage de la mairie.

11 novembre 2020

centenaire du choix du soldat inconnu



Dépose d'une gerbe avec Germain Buchet

La cérémonie nationale du **11 novembre 2020** n'était pas ouverte au public en raison de la crise sanitaire.

M. le Maire a rendu hommage à tous les Wéziens morts pour la France. Leurs tombes ont été magnifiquement fleuries et honorées.



Petit moment d'histoire...

À la fin de la première guerre mondiale, l'armistice de Rethondes est un traité signé le 11 novembre 1918, à 5h15, entre la triple entente et l'Allemagne dans un wagon dans la forêt de Compiègne à Rethondes. Il marque l'arrêt des combats. Il a en effet été signé dans l'attente d'un traité de paix définitif, le traité de Versailles le 28 juin 1919.

Ce traité, dont les clauses furent très critiquées en Allemagne sera une des causes de la seconde guerre mondiale...

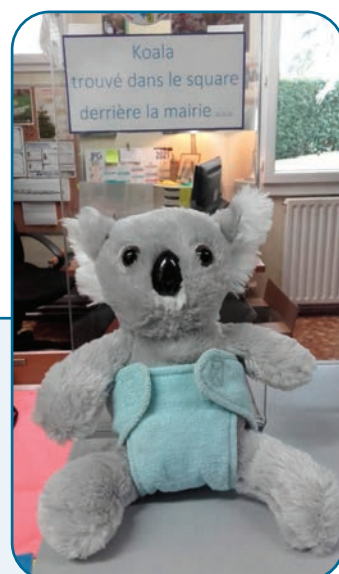


C'est en 1920 que la dépouille d'un soldat inconnu est placée sous l'Arc de Triomphe, en hommage à tous les soldats disparus pendant la première guerre mondiale. Le 11 novembre devient officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922.

[La rédaction](#)

Doudou perdu

J'attends mon petit propriétaire en mairie.



Adieu Richard Zadros



Richard ZADROS nous a quittés après une rude bataille contre la maladie qu'il a menée vaillamment pendant plusieurs années sans jamais se plaindre. Beaucoup de nos concitoyens ignoraient son état et son décès a surpris.

L'état sanitaire du moment nous a empêchés de lui rendre un hommage public. Nous n'étions donc que quelques-uns au funérarium pour entourer de notre affection Chantal, son épouse, et Kareen sa fille.

Je veux donc vous parler de l'homme que j'ai eu comme adjoint.

Richard est venu, comme 95% des Wéziens, habiter le nouveau Saint-Witz travaillant en région parisienne. Il a assez vite participé à la vie collective, entrant dans le bureau de l'association du domaine, puis en 2008 au conseil municipal tout en étant administrateur d'une mutuelle, marque d'un esprit tourné vers les autres.

Pendant 6 ans, il a participé à beaucoup de commissions et apporté son concours à toutes les manifestations communales.

En 2014, réélu je lui ai demandé de postuler à un poste d'adjoint, il a pris en charge les travaux.

Il y a mis toute son énergie. À titre d'exemple, aucune fuite d'eau ne lui échappait et la SAUR était talonnée pour les réparations. Mais sa grande réussite fut l'installation de la fibre. Ce dossier a demandé cinq ans de préparation avec de multiples réunions à Cergy. Il n'en a raté aucune et le dossier était complet quand l'opération s'est déclenchée dans l'Est du Val d'Oise, ce qui nous a valu d'être choisi en priorité pour le déploiement.

Cet exemple vous explique l'homme, un passionné de l'action perfectionniste accroché au succès mais respectueux de ses collaborateurs, parfois un peu trop « droit dans ses bottes » pour ses collègues, ne comptant pas ses heures.

Avec Richard, j'avais un bon adjoint soucieux des intérêts de la commune dans les divers syndicats où il nous représentait.

Il n'avait pas eu un début de vie facile. Cela a déterminé sa vie d'homme, sa devise aurait pu être « je vais vers le meilleur ».

Adieu Richard. Merci.

Germain Buchet

C'est avec beaucoup d'émotions et de tristesse que j'ai appris la disparition samedi 23 janvier, de notre ami Richard Zadros à l'âge de 74 ans. Hospitalisé depuis le mois de novembre à l'hôpital Gustave Roussy, Richard a été emporté par un cancer généralisé.

Originaire du Val d'Oise et installé à Saint-Witz depuis 1979, Richard s'est investi avec ardeur dans la vie locale en tant qu'adjoint au Maire jusqu'en 2020. Homme dévoué, il me reste nos souvenirs accumulés au fil des campagnes électorales au cours desquelles il m'a accompagné avec un enthousiasme débordant et qui nous ont permis de tisser des liens d'amitiés. Il nous reste les images de son visage souriant, de sa gentillesse aussi élégante que son nœud papillon, de son humour acide, de sa culture et de son altruisme qui nous manqueront.

Nous perdons un ami. Ma collègue Isabelle Rusin se joint à moi pour adresser en votre nom à tous, nos condoléances à son épouse Chantal et à sa fille Kareen. Une bénédiction a été donnée dans l'intimité familiale du fait des circonstances sanitaires, et ses cendres dispersées en mer de Saint-Malo, cette ville de caractère où il aimait se rendre et qui lui ressemblait.

Tristement,

Anthony Arciero

Conseiller départemental du Val d'Oise

Hommage à deux Wéziens également disparus

M. Albert BEAUMONT (1922-2021), beau-frère du Dr Pierre Gérard. Il avait découvert Saint-Witz après son mariage avec la sœur du docteur Pierre Gérard. Bien qu'habitant et travaillant à Paris, il s'était investi dans la vie du village au point de devenir conseiller municipal de 1965 à 1977 au moment où allait se jouer l'avenir de Saint-Witz. Il continuait à faire de nombreuses visites, promenades appréciant particulièrement les étangs.

M. Guy DUVILLARD (1928-2021) est arrivé à Saint-Witz comme enseignant à l'école de Montmélian en 1957. Il a ensuite assuré la direction de la maison d'enfants jusqu'à sa retraite. En mars 1959 il est élu au conseil municipal et réélu en 1965. Il devient adjoint au Maire, poste qu'il acceptera jusqu'en 1977. Toujours élu jusqu'en 1989, il se consacre entièrement à la maison d'enfants et à sa fonction de diacre.

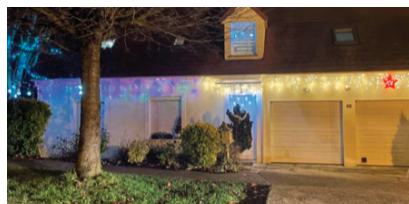
Fraternel et humble, jouissant de la sympathie de tous.

Germain Buchet

Concours de décoration des maisons

En cette fin d'année 2020, un concours de Noël a été lancé sur les réseaux sociaux de Saint-Witz : le concours de la maison la plus joliment décorée. Ce concours virtuel a été organisé pour apporter un peu plus de lumière et égayer notre village en cette période troublée.

Nous remercions l'ensemble des Wéziens et plus encore les vingt participants, et bien entendu les heureux gagnants ! Vos illuminations et vos décorations ont contribué à ajouter de la chaleur à notre village en cette fin d'année et distiller un peu de féerie auprès des enfants.



Rendez-vous en décembre 2021 où nous vous espérons encore plus nombreux afin que la magie de Noël se pose à nouveau sur Saint-Witz !

Bien à vous,

L'équipe événementielle



Frédéric Moizard, accompagné de Nadège Ferté et de Gérard Dréville, remet un bon d'achat aux gagnants, la famille Hachem. Bravo !



Fabrication des bonhommes de neige

Décoration « maison » sur le parvis de La Tuilerie

Pour la première fois, le parvis de **La Tuilerie** accueillait de bien curieux personnages ! Le règne du père Noël, une boîte aux lettres à son attention, et des bonhommes de neige... en bois ! Le tout fabriqué et décoré par les services techniques, en collaboration avec un Wézien très bricoleur, M. Bernier. Un beau moment de partage pour le grand bonheur des petits comme des grands.



Un arbre immense offert par un Wézien

Les travaux dans notre village

Les travaux entre la rue du Haut de Senlis et la rue de la Fontaine aux Chiens progressent normalement et respectent les échéances prévues depuis leur reprise.

- Vous avez certainement remarqué début mars la grande excavation devant le monument aux morts. Son objectif est d'accueillir un bassin de rétention des eaux de pluie et de ruissellement des parkings près de l'église et du centre commercial. Ces bassins sont nécessités par la réglementation de rejet des eaux pluviales dans les collecteurs principaux qui est de 0,7 l/s par hectare de surface bitumée.

Un bassin similaire a été implanté sous le parking privatif aérien de l'immeuble construit par ELGEA. Cet immeuble doit être livré aux acquéreurs et au bailleur en avril 2021.



Blocs bassin de retenue



- Les trois parkings publics situés entre la rue du Haut de Senlis et la rue de la Fontaine aux Chiens seront disponibles dès la fin du printemps et utilisables pendant les deux mois d'été lorsque le parking du centre commercial sera reconfiguré. Toutefois l'enrobé de surface ne sera posé qu'après l'été.
 - Face à la mairie, un bâtiment modulaire appelé à remplacer l'ancien préfabriqué, sera installé en juillet 2021. Il hébergera quatre bureaux pour des personnels administratifs et deux salles d'activités pour l'accueil de loisirs.
 - Nous utiliserons le mois d'août pour repeindre les deux salles de classe de l'école maternelle libérées par l'installation du bâtiment modulaire, classes qui seront ainsi prêtes à la rentrée de septembre 2021. Nous avons indiqué à Monsieur Cosson, directeur de l'école, le nombre d'enfants supplémentaires qui devraient rejoindre la maternelle et l'école élémentaire. Souhaitons que le rectorat comprenne notre besoin d'enseignant(es) supplémentaire(s).
 - Fin janvier 2020, les propriétaires du centre commercial ont voté en faveur de l'échange de parcelles de terrain entre la commune et leur société civile immobilière (SCI). Cette nouvelle nous permet d'envisager les travaux autour du centre commercial, en partie réalisés par la commune, et en partie réalisés par la SCI, notamment des parkings supplémentaires à l'arrière du centre. En effet, la commune a demandé dans cet accord d'échange que sept de ces nouveaux parkings soient réservés aux médecins et personnels paramédicaux lorsque le cabinet médical sera réalisé.
- La commune a fait tout ce qu'elle pouvait pour soutenir ce projet de cabinet médical, qui pour autant reste un projet privé. Il appartient maintenant aux médecins et aux personnels paramédicaux, ainsi qu'à la SCI du centre commercial, de trouver un accord pour cette implantation.
- Projet maison de l'enfance. Nous avons sélectionné le cabinet « Terres et Toits » comme Assistant à maîtrise d'ouvrage. Un appel à candidature d'architecte va être lancé et nous pourrons ainsi commencer la mise en œuvre de cet important projet pour le développement de notre commune. Nous en reparlerons.

Gérard Dréville
Adjoint au maire



Nouvelles municipales

Connaissez-vous les noms des futures voies de la Haie Jabeline ?
Ils sont pour trois d'entre eux issus d'anciens lieux dits sur le village :

- Rue de l'Écu d'Or
- Rue des Hérons
- Rue du Montoir Saint-Nicolas

Découvrirez aussi la rue du Mail et la rue des Blés.

PLAN PARCELLAIRE
LA HAIE JABELINE



VOUS VENDEZ VOTRE BIEN ?

Une
rencontre avec
une **EXPERTE**
proche de chez vous ?
Et si cette EXPERTE
était votre **VOISINE !**

MANAGER & CONSEILLÈRE*
EN IMMOBILIER

Zahera **GUILLUY**

06 21 81 31 02

zahera.guilluy@iadfrance.fr

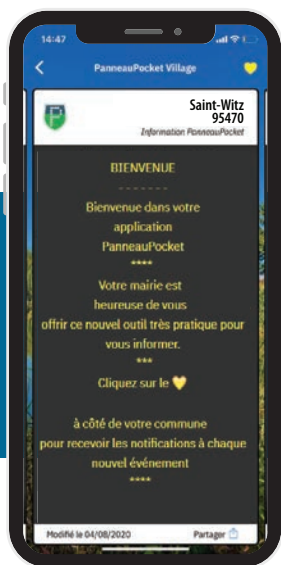
iadfrance.fr



iad
iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Panneau Pocket, *l'info en direct pour les Wéziens*



SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**.

Vous êtes nombreux à vouloir être informés automatiquement sur votre smartphone...

Nous avons le plaisir de vous informer que grâce à une **application gratuite pour l'utilisateur, sans création de compte, sans utilisation de données, sans publicité**, vous pouvez recevoir directement des messages de votre mairie !

Panneau pocket est le dernier né des outils de communication de votre village, après la gazette wézienne, flash infos, la lettre électronique, le site internet, facebook, Instagram.

Testée par des Wéziens et des élus depuis quelques mois, pratique, rapide, l'application nous permettra de vous alerter **en temps réel** des événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, alertes météo ou coupures réseaux etc.

Comment faire ? C'est simple et rapide.

1. **Connectez** la WIFI ou vos données mobiles.
2. **Téléchargez** gratuitement l'application sur mobile ou tablette*.



3. **Lancez** l'appli, cherchez Saint-Witz dans la liste des communes et cliquez sur le petit cœur pour en faire votre favori.
4. Activez les notifications de cette nouvelle appli : à chaque fois qu'une nouvelle info sera publiée sur PANNEAU POCKET, vous serez avertis avec un petit icône comportant le blason de Saint-Witz, et invités à lire la nouvelle info en cliquant dessus.
5. À tout moment, vous pouvez lancer l'appli et lire tous les panneaux en cours de publication.

À terme, l'usage de tous les outils de communication mis à votre disposition permettra de réduire les supports papier pour les Wéziens qui en auront fait le choix. En effet, vous serez prochainement sollicités foyer par foyer pour préciser si vous souhaitez toujours recevoir les supports d'information sous forme papier.

Alors soyez nombreux à télécharger cette application, testez, et surtout faites la découvrir à vos proches et vos amis.

* téléchargeable et utilisable **gratuitement** ; **ni** création de compte, **ni** transmission de données personnelles sur **Play Store** (Android) ou **App Store** (Apple).

La rédaction

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune « Saint-Witz » en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

BONNE UTILISATION !

Accueil de loisirs La Licorne

Pose de nichoirs

Mercredi 3 février 2021, Jean-Charles Bocquet, conseiller municipal délégué à l'environnement, et son épouse Aline, sont venus sensibiliser les enfants sur l'importance d'installer des nichoirs à mésanges dans les espaces verts.



Durant 1 h, les enfants ont monté le nichoir en kit. Ensuite, nous sommes sortis afin de repérer les arbres stratégiques qui permettront la nidification des oiseaux. Les 4 lieux sélectionnés seront en hauteur mais resteront à la vue des enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Nous espérons que cette nouvelle opération de biodiversité intéressera aussi les familles.

Véronique Blanchet
veronique.blanchet@saint-witz.fr



Crèche municipale

« Les P'tits Loups »

Durant ces derniers mois, l'équipe et les P'tits Loups ont bien « surmonté » la crise sanitaire.

Nous avons accueilli les nouvelles familles en septembre 2020 et tout s'est très bien passé. Les enfants ne donnent pas l'impression d'être perturbés par les masques des adultes.

Nous remercions toutes les familles pour leur compréhension et leur respect des règles sanitaires qui leur sont imposées.

Nous espérons vous retrouver bientôt pour partager des moments conviviaux et festifs...

L'équipe des P'tits Loups

Contact : Séverine LEVASSEUR, directrice
Tél. : 01 34 68 23 50
Courriel : Lespetitsloups6@orange.fr

Découverte de la citrouille pour Halloween



Repas de Noël



Spectacle de Noël



Carnaval



Babygym avec Béatrice



École élémentaire Jane du Chesne

Projet correspondance

Depuis le mois d'octobre 2020, les élèves de la classe de CE2 ont engagé une correspondance avec les élèves d'une école du Luxembourg.

En s'inspirant de l'histoire de « **Clément Aplati*** » de James Brown, chaque élève a fabriqué un « Clément » ou une « Clémentine » à son image.

** Une nuit l'immense tableau qui se trouve au-dessus du lit de Clément lui tombe dessus et il se retrouve tout aplati. Cette nouvelle apparence va lui permettre de voyager comme une simple lettre.*

Les personnages ont ensuite été envoyés aux correspondants pour vivre une année au Luxembourg. Chaque élève a également reçu un « Clément » ou une « Clémentine » représentant son correspondant.

A raison d'une ou deux lettres par période, et au travers de photos, les enfants découvrent les habitudes de vie de leur personnage dans un autre pays.



Les « petits Wéziens »



Les correspondants luxembourgeois

Mot du directeur

Depuis maintenant une année, la crise sanitaire bouscule nos rythmes de vie, nos fonctionnements à tous.

C'est aussi, bien-sûr, le cas dans les écoles avec une fermeture lors du premier confinement et une reprise soumise à des protocoles sanitaires contraignants qui évoluent très souvent.

L'accueil des élèves dans le respect des règles sanitaires et la continuité pédagogique sont nos priorités.

Je tiens à remercier vivement enfants, parents, équipe municipale et enseignant(e)s pour leur investissement qui permet à notre école de fonctionner, de poursuivre les apprentissages et de continuer à mener des projets divers et variés. Gardons cette dynamique !

François Cosson

Directeur école Jane du Chesne

Tél. : 01 34 68 36 57 - Mail : 0950480f@ac-versailles.fr



La classe de moyenne et grande section entame le projet plantation avec l'arrivée du printemps

École élémentaire Jane du Chesne Sortie en forêt



Mardi 6 octobre 2020, les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1 ont fait une sortie dans le bois communal de Saint-Witz. Tout s'est très bien passé et nous n'avons même pas eu de pluie !



**Arthurimmo.com**
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

**Chez Arthurimmo.com,
une bonne transaction c'est quand
tout le monde est satisfait**



Votre bien mérite notre expertise

Que vous soyez vendeur ou acquéreur, faites confiance
à notre double compétence
Agent Immobilier & Expert Immobilier

ARTHURIMMO.COM SAINT WITZ
Tél : 01 34 68 54 54
34 Rue du Haut de Senlis - 95470 SAINT WITZ
saintwitz@arthurimmo.com - www.saintwitz-arthurimmo.com

Transactions Immobilières - Vente - Location - Expertise

Votre bien mérite notre expertise

École élémentaire Jane du Chesne

Déjeuners de haute qualité

Le restaurant scolaire accueille et produit actuellement environ 240 repas pour les enfants et l'encadrement tous les midis, durant la pause méridienne, et également les mercredis et durant les vacances scolaires. En moyenne 74 enfants côté maternelle sont accueillis, et 137 enfants côté élémentaire.

Le marché de la restauration a été renouvelé en janvier 2021, pour une durée d'un an, reconduite tacitement tous les ans durant 4 ans. Il a été confié à la Société CONVIVIO dont le gérant Sylvain, nommé depuis septembre 2010, se fait un plaisir de préparer, avec ses deux collaborateurs, les repas sur place et de les servir le jour même pour le régal des petits et des grands.

Il concocte par semaine un repas bio, en principe le jeudi, et un repas végétarien, en principe le mardi.

Une commission «menus» a lieu avant chaque vacances scolaires et est composée du «chef» Sylvain, de la diététicienne de chez CONVIVIO, d'un membre de l'association des parents d'élèves, de la responsable du personnel «mairie» servant les enfants, d'un animateur et de moi-même.

Sylvain choisit les denrées par l'intermédiaire d'une centrale d'achats, grâce à un logiciel de référencement de produits négociés chez les fournisseurs français (viande).

Lors de la réception des produits, Sylvain effectue un contrôle par rapport au bon de commande, regarde si les dates limites de consommation sont valides, vérifie la température des produits frais (viande, laitage etc).

Pour chaque préparation journalière, un plat témoin est conservé durant une semaine de façon à pouvoir le contrôler si besoin. Chaque étiquette des produits de la production journalière est conservée six mois ainsi que les menus en cas de contrôle.



Organisation...



... et hygiène

De plus, des procédures d'auto-contrôle sont effectuées par le laboratoire MERIEUX qui vient, une fois par mois, effectuer des prélèvements alimentaires et des prélèvements de surface (plaques de cuisson, petit matériel etc.) afin de vérifier qu'il n'y ait pas de prolifération microbienne. Le laboratoire MERIEUX effectue également deux «audits» par an et vérifie les stocks, les dates de péremption des produits ainsi que la traçabilité des marchandises, contrôle de la réception des produits et de la validité de consommation.

La diététicienne de chez CONVIVIO effectue également deux «audits» par an.

Enfin, un contrôle de l'état est effectué par la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population, ex services vétérinaires) au moins une fois tous les dix ans sur la traçabilité des produits, le respect des procédures d'hygiène, l'entretien du matériel et des locaux, l'affichage des menus... Nous avons eu leur visite en décembre 2020.

Tout est donc mis en œuvre de façon à ce que les enfants bénéficient de bons produits contrôlés et cuisinés dans de bonnes conditions. Un grand merci à l'équipe «restauration».

Michèle Caquin
Adjointe aux affaires scolaires
et à la petite enfance



Le cuisinier aux fourneaux



Adèle, Véronique et Sylvain, merci CONVIVIO

Lycée Léonard de Vinci

Des ordinateurs portables offerts aux lycéens

18 sept 2020. Une effervescence s'empare des classes de seconde du lycée Léonard de Vinci. Aujourd'hui le Conseil régional, par l'intermédiaire de Benoît Jimenez, maire de Garges les Gonesse et conseiller régional d'Île de France, remet des ordinateurs aux élèves.

« Vous êtes parmi les premiers à les recevoir » précise M. Jimenez, « et vous les conserverez si vous réussissez le bac ! ». La région Île de France accompagne ainsi la réforme nationale des programmes scolaires. Elle permet aux lycéens équipés d'accéder gratuitement à des manuels en ligne adaptés au nouveau programme. Le développement de l'enseignement à distance durant le confinement a confirmé la nécessité d'étendre cette transition numérique à tous les lycées.

Ces ordinateurs portables bénéficient du savoir-faire français. Ils sont fabriqués en région francilienne, pucés et non compatibles avec Apple et Samsung. Le moteur de recherche est français, Qwant, installé par défaut. Il n'utilise pas de données à des fins commerciales.



Benoît Jimenez, Florence Fournier, proviseure, et Frédéric Moizard, Maire



Les ordinateurs contiennent des applications telles que monlycée.net : l'espace numérique de travail des lycées franciliens, QIOZ : la plateforme d'apprentissage des langues, lancée cette année par la Région, et des applis relatives aux offres de stage, à l'orientation et la mobilité des jeunes gens. Au total 275 élèves auront été dotés de cet outil indispensable, surtout actuellement.

Enfin, les enseignants peuvent envoyer en direct des documents aux élèves, accéder à des ressources et contrôler les accès aux différents outils. Les manuels scolaires sont disponibles hors connexion !

La rédaction

Pauvre Adalbert !



Les bras lui en tombent, à ce pauvre Adalbert. Vous savez, cette petite marionnette, complice de Laura Elko dans « *Enfin vieille !* »

Il se faisait une telle joie de pouvoir enfin se produire sur la scène de **La Tuilerie** ! Déjà privé en avril 2020, voici bientôt un an, il espérait assurer sa représentation en janvier dernier.

Mais voilà, c'était sans compter la crise sanitaire qui persiste et empêche toujours le monde de la culture de se produire.

Adalbert est malheureux, comme orphelin. Il n'est pas le seul, tous ses camarades artistes, programmés depuis octobre, sont tristes de ne pouvoir jouer, exposer, divertir, émouvoir, en un mot s'exprimer.

Mais il n'a pas dit son dernier mot !

C'est méconnaître sa pugnacité et son envie irrésistible de vous rencontrer. Il retentera une autre date, plus tard, quand nous pourrons enfin fréquenter de nouveau les salles de spectacles.

Comme lui, Emmy et son magic show, Marie-Hélène Féry et ses 3 petites notes de musique, la compagnie l'Enfant bleue, le BIM BAM Orchestra, les danseurs des Rencontres Chorégraphiques, les élèves des écoles de danse et de musique et sans doute d'autres encore seront reprogrammés la saison culturelle prochaine.

Même si nous cédon parfois à la morosité par manque de perspective, nous nous tenons prêts à recevoir les spectacles programmés et vous, public, dès que cela sera envisageable.

Mais ne pas accueillir de public ne signifie pas pour autant que l'activité est réduite à néant.

En effet, les professionnels du spectacle sont autorisés à travailler et c'est ainsi que nous avons hébergé, en résidence de 2 semaines, la compagnie *Compote de Prod*, lui permettant de peaufiner sa nouvelle création « *le monde de Peter Pan* ». Un spectacle jeunesse qui vous sera présenté la saison prochaine... mais chut, c'est encore un secret... !

Elle n'est d'ailleurs pas la seule compagnie à qui nous permettrons de répéter de façon ponctuelle durant les semaines à venir.

Comme Adalbert, nous espérons que les artistes retrouveront la chaleur du public rapidement.

Si cela est le cas, vous découvrirez alors les spectacles prévus en fin de saison, très riche en événements, puisque nous attendons *la compagnie du Grenier de Babouchka* dans une mise en scène du *Médecin malgré lui* joyeuse et rythmée, l'Orchestre National d'Île-de-France dans un programme « *Klassik* » (à noter que pour la première fois nous recevons un orchestre symphonique) et un spectacle jeunesse « *Chut, mes lunettes ont un secret !* » qui vous entraînera dans un merveilleux voyage.



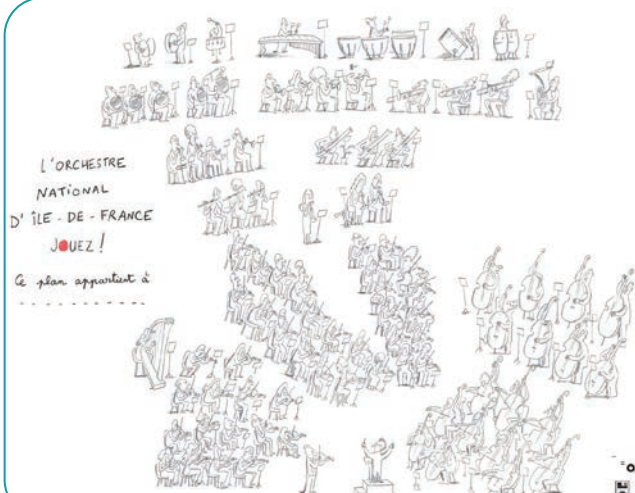
Le **Big Band** du Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois, quant à lui, ne pourra pas se produire, car les musiciens, élèves chevronnés, n'ont pu se réunir pour répéter leur répertoire. Une date de report est envisagée la saison prochaine. Nous avons hâte de les découvrir pour swinguer aux rythmes des standards de jazz.

D'ores et déjà, vous pouvez noter la date de report du concert du **BIM BAM Orchestra** qui devait se produire dans le cadre du 1^{er} festival des musiques du Monde du Val d'Oise organisé par *A Qui le Tour*, le **2 octobre 2021**. La page Facebook « Festival PassWorld » vous indiquera son actualité et les dates de report des concerts prévus.

Adalbert vous salue bien bas et vous dit : « à très vite ! »

L'Espace Culturel La Tuilerie.

Contact : latuilerie@saint-witz.fr
01 30 29 14 62



En attendant la reprise, consultez le site de l'Orchestre National d'Île-de-France sur lequel sont mises en ligne des captations de certains de leurs concerts. <https://www.orchestre-ile.com/ondiflive/>

Des ressources pédagogiques sont également proposées, comme des tutos pour fabriquer de petites percussions pour les plus jeunes, de courtes vidéos présentant les différentes familles d'instruments pour les plus grands, des quizz et une histoire de la musique sous forme de frise chronologique <https://www.orchestre-ile.com/page/ressources-pedagogiques>

De nombreux artistes mettent en ligne des vidéos. Des visites virtuelles de musée sont proposées. Récemment, France Télévision a lancé la chaîne éphémère Culturebox entièrement dédiée à la culture. Tout ceci ne remplace pas le spectacle vivant mais permet de nous faire patienter et de garder un lien avec les artistes.

La médiathèque

Toujours ouverte

Pour le plaisir de tous, votre médiathèque a la chance de pouvoir continuer à vous accueillir et à vous faire profiter de ces services (prêt et réservation de documents). Les accueils de classes et de l'Accueil de Loisirs sont pour le moment suspendus mais nous continuons à accueillir vos « P'tits Loups » de la crèche.

Dans la mesure du possible et en respectant les règles sanitaires, nous continuons à vous proposer des animations. Du 19 janvier au 5 février 2021 nous vous avons donc proposé une enquête interactive « Lux in Tenebris », où plongés en plein Moyen-Age vous deviez résoudre un crime.

De même, du 9 au 27 mars 2021, nous avons proposé de venir jouer à la SWITCH à la médiathèque.

Enfin, le réseau des bibliothèques de la CARPF dont nous faisons partie est en pleine ré-informatisation. Ainsi courant avril, nous changeons de logiciel documentaire. Ce changement s'accompagnera d'un nouveau portail à destination du public avec à disposition notamment de nombreuses ressources en ligne accessibles gratuitement avec votre abonnement.

Au plaisir de vous voir.

Clémence Deneffe
Responsable médiathèque
01 30 29 14 62/64
bibstwitz1@roissy-online.com

Horaires actuels couvre-feu

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h / 13h-19h

Vendredi : 16h-19h

Samedi : 9h30-13h / 14h-16h

Fermetures :

- du 25 avril au 3 mai 2021

- samedi 8 mai 2021



Entrée libre – Dès 13 ans

INFOS : 01 30 29 14 62



Exposition prêtée par la Bibliothèque départementale du Val d'Oise

Pour tout renseignement concernant la médiathèque n'hésitez pas à consulter le site ou le Facebook de la Mairie ainsi que le panneau d'information situé Rue de Paris.

L'école municipale de danse

L'école de danse municipale était très heureuse d'accueillir ses élèves en septembre 2020 et de lancer de nouveaux projets : ateliers chorégraphiques, atelier comédie musicale, stage de jazz et spectacles divers. Malheureusement notre enthousiasme a été stoppé net fin octobre et nous n'avons pas pu revoir nos élèves depuis ou quasiment pas.

Heureusement, un week-end autour de la danse jazz avait pu être organisé fin septembre et la compagnie Ballet jazz de Rick Odums nous a présenté un superbe spectacle qui a ravi tous les spectateurs. Quelques photos souvenirs...



Cela n'empêche pas les professeurs d'être créatifs et de rester en lien avec les élèves : cours en visio, exercices envoyés par vidéo, challenge photo et devinettes....



Il y a même maintenant le journal de l'école de danse ! Voici le lien, vous pourrez ainsi le découvrir <https://padlet.com/lilicechouqui/b17jipn544bpnaom>

Nous espérons pouvoir vous présenter un spectacle fin juin 2021 sur la scène de **la Tuilerie** qui redonnerait le sourire à toutes nos jeunes danseuses 😊

Marie-Christine Robert
Directrice de l'école de danse municipale
robert@ville-roissy95.fr



L'école de musique se virtualise

La passion de transmettre le rythme, la combinaison des notes, l'expression des sensibilités est restée bien vivante chez nos professeurs.

Bientôt un an que toute l'équipe de musique ne cesse de se mobiliser, de s'adapter, de se réinventer, de se former avec bien souvent peu de temps et de recul.

Cette marche accélérée a pu donner l'impression de tâtonnements, d'imperfections dans des domaines dans lesquels peu d'entre nous étaient spécialistes (montage vidéo, accès à des applications très variées...).

Toutes les solutions imaginées ont permis de garder intacte l'envie de la pratique musicale pour un grand nombre de nos élèves et un lien dynamique avec les familles. La plus grande récompense pour tous fut ce mercredi après-midi l'enregistrement du premier concert virtuel, dans le respect strict des contraintes sanitaires.

DATE À RETENIR

Mercredi 30 juin 2021

Pré-inscription obligatoire pour tous les élèves
afin de préparer la saison suivante.

Bravo aux élèves, aux professeurs pour ce moment de grâce très précieux dans ce contexte compliqué. L'expérience sera renouvelée pour permettre à un maximum d'élèves d'avoir une perspective et d'y participer.

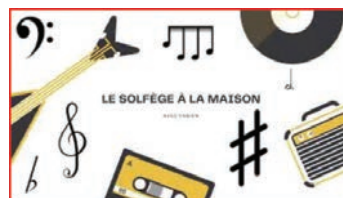
Notre volonté a toujours été de faire en sorte que tous les élèves (des plus jeunes aux moins jeunes) puissent bénéficier d'un cours chaque semaine en limitant au maximum les changements de planning et en respectant les directives imposées sans cesse modifiées.

Avec la belle saison qui approche, gardons espoir de nous retrouver tous ensemble pour célébrer la musique le dimanche 20 juin 2021 sur le parvis de **La Tuilerie**

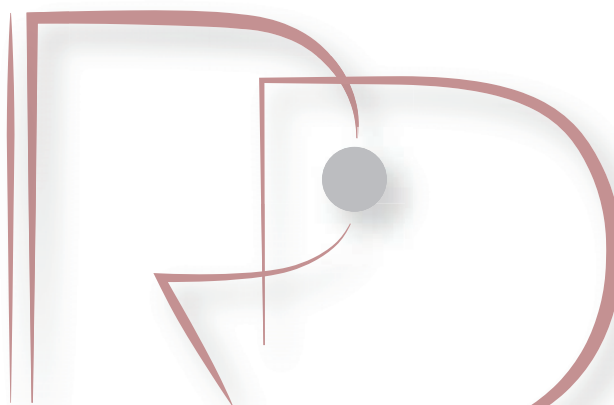
Isabelle Conti

Contact : 06 23 49 87 25

ecoledemusique@saint-witz.fr



Cours disponibles sur YouTube



Isabel Rose Design
Architecte d'intérieur - Décoratrice

Aménagement • Décoration • Agencement

Rendez-vous conseil

Isabel Molineux
contact@irosedesign.com
06 65 45 96 64



Flahez mes réalisations

Athlétisme « UNE 95 »



UNION NORD-EST 95 - ATHLETISME

• FOSSES • LE THILLAY • LOUVRES • MARLY-LA-VILLE • ROISSY-EN-FRANCE •
• SAINT-WITZ • VAUD'HERLAND • VEMARS •

2019/2022 : des saisons si particulières

Résumé de la saison 2019/2020 qui s'était terminée avec un goût d'inachevé.

Du fait de la pandémie, toutes nos activités ont été stoppées début mars 2020 et les événements sportifs auxquels nous devions participer ont été annulés, notamment la course de notre village.

En mars 2020, l'entraînement des enfants a été arrêté non sans frustration pour nos « runners » en herbe, et il n'avait pas pu reprendre en juin. Il a pu reprendre en septembre 2020 avec beaucoup de succès avec une section de 23 enfants inscrits, âgés de 6 ans à 11 ans. Malgré le contexte sanitaire, les entraînements ont pu être maintenus en extérieur au stade Guy Drut de notre village le samedi matin de 10h30 à 12h. Au programme relais, saut en longueur, triple sauts, lancé de vortex, saut de haies ... pour le plus grand plaisir des enfants. Nous remercions Giovanni qui est pour la troisième saison l'entraîneur bénévole de cette section. Pour soutenir Giovanni, il est demandé qu'un des parents reste à chaque séance pour assurer la sécurité des enfants.

Pour la section adulte, la saison 2019/2020 avait bien commencé avec la participation au trail magnifique de Pierrefonds en janvier et au 10 km de Vincennes en février. Du fait du confinement, les entraînements s'étaient arrêtés début mars mais la majorité de nos membres avait continué de courir en solo en respectant les règles en vigueur.

Les entraînements pour les adultes ont pu reprendre progressivement avec respect des règles sanitaires début juin. Quelle joie se fut de pouvoir retrouver cette liberté de courir ensemble et de redécouvrir nos parcours préférés autour de notre village !

Les entraînements loisir pour adultes ont repris à la rentrée avec les mêmes entraîneurs, le mardi avec Jean-François, le jeudi avec Séverine et le samedi Alexis avec une section de plus de 30 athlètes inscrits pour cette nouvelle saison : un record !

Malheureusement l'évolution sanitaire ne nous a pas permis de maintenir nos entraînements habituels. Mais chacun de nous continue de courir en solo en fonction de ses disponibilités. Par ailleurs une sortie dominicale a été mise en place où nous nous retrouvons pour courir entre 12 km et 25 km.

Enfin, toutes nos excuses pour l'article écrit dans la dernière gazette, qui était déjà paru dans une gazette précédente.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail carolelangin@sfr.fr

Faites attention à vous.

Le bureau

Contact : severine.plet@laposte.net



ÉCURIES SAINT-WITZ



Les écuries s'adaptent

Bonjour à tous !

Vous le savez, depuis 1 an, tout se bouscule ! Nous essayons au mieux de nous adapter que ce soit dans l'organisation générale des écuries ou dans la vie de tous les jours.

Le début de saison (à partir de septembre 2020) s'est bien passé. La rentrée s'est faite tout en douceur, les cours se sont remplis ! Nos élèves ont été au rendez-vous pour reprendre (et récupérer) leurs cours et profiter du plein air, de la nature et des animaux. Il est vrai qu'en cette période, nous avons la chance de pouvoir tout allier pour que petits et grands puissent sortir, se défouler et se faire plaisir !!!!!

Évidemment, tous les concours sont actuellement annulés pour limiter les rassemblements et lutter contre la COVID, mais de surcroît, une épidémie s'est déclarée dans le milieu du cheval. Cette épidémie a contraint la Fédération Française, ainsi que la Fédération Internationale d'Équitation, d'arrêter tous les concours, même pour les professionnels en France et dans une grande partie de l'Europe. Ce virus (HVE1) est très contagieux et malheureusement mortel pour les chevaux...

Comme beaucoup d'entreprises, nous restons contraints de fermer au public pendant les confinements et les couvre-feux, MAIS nous avons la chance de pouvoir accueillir nos élèves en dehors de ses horaires ou périodes de fermetures.

La cagnotte mise en ligne pendant le 1er confinement par nos élèves, nous a permis de recevoir plus de 5000€ de dons ! Donc, encore et toujours merci à vous tous, car il n'y a pas que nos élèves qui ont participé, des habitants de Saint-Witz et d'ailleurs ont aussi contribué !

Grâce à vous tous, nous avons pu continuer à prendre soin de tous les poilus, nous avons pu continuer à payer l'ensemble de nos fournisseurs. Vous avez tout mis en œuvre pour que nous puissions être encore là ! Je vous en serais éternellement reconnaissante.

Je tenais aussi à remercier le Département du Val D'Oise qui a débloqué des fonds pour les agriculteurs en difficultés (dont nous faisons partie). Grâce à eux, nous avons reçu un chèque de 1500€. Monsieur Antony Arciero est venu nous remettre ce chèque et, à cette occasion, Monsieur Frédéric Moizard, Maire de Saint-Witz, est venu nous féliciter.



Et maintenant, je voulais souhaiter la bienvenue à Inbili, un grand trotteur de 3 ans, qui a commencé son apprentissage tout en douceur !

La petite Haie (4 ans) qui est arrivée il y a 8 mois, a bien progressé, c'est une pouliche gentille, très calme et contente d'apprendre !!

Gasby qui était arrivé il y a 2 ans, a continué son éducation, c'est maintenant un « ado » plein de ressources, de joie et de qualités.



Inbili 3 ans



Haie 4 ans



Gasby 5 ans

Aujourd'hui, notre priorité est de trouver des sponsors prêts à nous aider pour l'amélioration de nos équipements sportifs. Nous avons créé un dossier qui sera diffusé à de nombreuses entreprises, mais si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous joindre, nous serons heureux de pouvoir collaborer avec vous.

Nous vous rappelons que des règles sanitaires sont à suivre, que le port du masque est OBLIGATOIRE à partir de 6 ans, qu'actuellement, SEULS nos élèves ayant réservé leur cours peuvent entrer dans les Écuries, que nous ne pouvons pas laisser des visiteurs en accès libre.

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée, vous devez vous désinfecter les mains en arrivant et en repartant. En cas d'oubli d'un masque, nous pouvons vous en donner un.

Toutes les écuries et tout le matériel est désinfecté, au minimum tous les jours et, si besoin, plusieurs fois par jour, avec un produit adapté pour nos poilus, bactéricide et virucide.

Et n'oubliez pas votre gourde ou votre bouteille, pour vous rafraîchir, le printemps est là !

Christine Pradet

4 pavé des Hermites - 95470 Saint-Witz - 01.34.68.49.65

Facebook & Instagram: Écuries De Saint-Witz

Site : www.ecuriesdestwitz.fr

Courriel : ecuriesdestwitz@wanadoo.fr

La boule wézienne

Déjà environ dix ans que la mairie a mis à notre disposition le terrain où l'association «la boule wézienne» passe d'excellents moments.

Le boulodrome se compose à présent de six terrains sur une surface de 400 m². Après de nombreux aménagements réalisés avec l'aide de certains adhérents et le service technique, nous avons terminé le «gros œuvre». Nous avons dernièrement planté des arbres (3 muriers platanes et un pommier), des rosiers, 2 pieds de vigne pour faire de l'ombre avec châssis de pergola, et 1 pied de vigne le long du mur.



Je remercie personnellement les adhérents qui ont bien voulu aider afin d'améliorer notre terrain.

Malgré la pandémie le temps nous a permis de jouer régulièrement cette activité de plein air, avec, bien évidemment, toutes les précautions nécessaires et les mesures de distanciation en vigueur.

Amicalement.

**Le président
Omar Belbachir**



Football club Vémars Saint-Witz

La saison 2020 - 2021 démarrée en août dernier avait bien commencé puisqu'après les forums d'associations, notre club a enregistré une augmentation de ses effectifs de 50%. Nous pensons que cette tendance perdurera du fait de l'urbanisation de nos deux communes, Saint-Witz et Vémars, qui voient les constructions fleurir.

Malheureusement, à partir de novembre 2020, et surtout en décembre, les compétitions cessaient avec un nouveau confinement national des populations. Déjà l'année passée la saison 2019 - 2020 avait été tronquée dès le printemps lors d'un premier confinement, empêchant la reprise des compétitions gérées par le district du Val d'Oise de football pour les catégories «jeunes» et la Ligue de Paris IDF pour les adultes.

Encore devons-nous atténuer notre déception présente au regard des sports pratiqués exclusivement en intérieur notamment dans les gymnases. En effet nous avons pu maintenir nos entraînements, pour les jeunes uniquement, nos séniors sont toujours à l'arrêt.

Nous en profitons pour remercier les élus de Saint Witz et, plus particulièrement, monsieur Xavier Belair, qui outre la subvention annuelle que nous accorde la municipalité, met à notre disposition des créneaux et horaires adaptés (à cause du couvre-feu actuel) au stade Guy Drut les mercredis et samedis après-midi.

Faisons la gageure que la situation sanitaire va s'améliorer dans les prochains mois, laissant la possibilité à nos licenciés de reprendre la compétition.

Dans tous les cas de figure et comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'offrir courant mars un survêtement à l'effigie de notre club à tous nos adhérents et continuerons à nous doter des équipements nécessaires pour les faire progresser.

Nous souhaitons à toutes et tous d'être en bonne santé en prenant soin de vous et de toute votre famille.

Le Bureau du FC VEMARS SAINT-WITZ
Contact : jeandemmel@orange.fr



Honneur au champion de motocross

Je m'appelle Clément Mignot, je suis étudiant et pilote de motocross, licencié au moto club de Saint-Witz. Sportif depuis mon plus jeune âge, j'ai longtemps joué au basket : sport dans lequel j'ai pu évoluer en championnat de France durant 5 années consécutives.

Pratiquant le motocross quelques dimanches en loisir et en famille durant toutes ces années, c'est, en 2019, que je me suis lancé le défi de participer au championnat d'Île de France de motocross. À ce moment-là, le week-end était réservé non plus au loisir du dimanche, mais à l'entraînement !



Sur le terrain de l'élite motocross de Saint Witz

Mon choix de rejoindre l'élite motocross de Saint-Witz s'est fait pour une raison très simple : c'était la première fois que je voyais un président aussi investi dans son moto club, prêt à monter dans le tracteur pour refaire la piste en pleine journée, entre 2 sessions, pour avoir un terrain au top du top.

En 2019, à ma première participation au championnat d'Île-de-France, je termine 5^{ème}. En 2020, je termine Champion au terme de la dernière épreuve, qui s'est déroulée dans des conditions très difficiles, entre pluie, froid et grosse boue !

Ce fut l'une des journées les plus victorieuses, mais également la course la plus dure de ma vie.

Clément Mignot

motoetmotive@orange.fr

Courses et entraînements à retrouver sur You tube « Mr Braap »



Le jour où j'ai gagné la finale et le championnat par la même occasion

Ça commence à faire long



Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches.

Comme vous le savez tous, les événements sportifs sont frappés de plein fouet par la crise sanitaire et le semi-Marathon de Saint-Witz n'échappe pas à la règle. Après avoir annulé l'édition 2020 à contre cœur, nous sommes également contraints de reporter l'édition 2021.

Concernant la vie du Comité d'Organisation, après de longues années de travail acharné, Roger et Olivier, respectivement Trésorier et Président de l'association, ont décidé de passer la main. A ce jour, ils n'ont pas encore été remplacés. Alors, si vous souhaitez vous investir dans cette magnifique aventure humaine et sportive, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail, sur nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'année 2022 qui, nous l'espérons tous, sera synonyme de libertés et de festivités... sportives !

Sportivement vôtre.



E-mail : contact@semi-marathon-saint-witz.fr
Site Internet : <http://www.semi-marathon-saint-witz.fr>

Instagram : [semi_marathon_saint_witz](https://www.instagram.com/semi_marathon_saint_witz)

Facebook : <https://www.facebook.com/SemiMarathonDeSaintWitz>

Tennis Club Wézien À l'ère du digital !



Le TC Wézien entre dans l'ère 2.0 et opère un virage digital important, afin de rester au plus près de vous.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous sommes maintenant présents sur Facebook et Instagram.

Vous y trouverez photos, vidéos, articles et informations sur les événements sportifs et la vie du club.

Alors, abonnez-vous et venez nombreuses et nombreux nous rejoindre.

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/TC-Wezien-102341188418137/)

[TC-Wezien-102341188418137/](https://www.facebook.com/TC-Wezien-102341188418137/)

https://www.instagram.com/tc_wezien/



L'école de tennis du TC Wézien en plein-air respectant les gestes barrières



Signalétique du tennis municipal Robert Thumloup

Solution du Sudoku de la page 40

9	8	5	3	4	6	7	1	2				4	2	5	9	3	1	6	8	7
4	1	2	9	8	7	5	3	6				8	1	9	6	2	7	4	5	3
6	7	3	1	5	2	9	8	4				3	6	7	5	4	8	2	9	1
3	5	4	8	7	1	2	6	9				1	9	3	4	8	2	5	7	6
1	9	6	2	3	5	4	7	8				7	4	6	1	9	5	8	3	2
7	2	8	6	9	4	1	5	3				2	5	8	3	7	6	9	1	4
5	3	1	4	2	8	6	9	7	1	3	4	5	8	2	7	6	3	1	4	9
8	4	7	5	6	9	3	2	1	9	5	8	6	7	4	8	1	9	3	2	5
2	6	9	7	1	3	8	4	5	6	2	7	9	3	1	2	5	4	7	6	8
						7	6	8	2	1	9	4	5	3						
						2	5	4	8	6	3	7	1	9						
						1	3	9	7	4	5	8	2	6						
9	8	4	1	3	6	5	7	2	3	9	6	1	4	8	2	6	9	5	7	3
3	2	5	7	8	9	4	1	6	5	8	2	3	9	7	4	5	1	8	2	6
6	1	7	5	2	4	9	8	3	4	7	1	2	6	5	3	7	8	4	1	9
7	9	8	3	1	5	6	2	4				9	7	3	5	2	6	1	4	8
4	3	2	9	6	8	1	5	7				6	8	2	1	9	4	3	5	7
1	5	6	4	7	2	3	9	8				5	1	4	7	8	3	9	6	2
2	6	3	8	5	1	7	4	9				7	2	9	8	1	5	6	3	4
8	4	1	6	9	7	2	3	5				4	5	6	9	3	2	7	8	1
5	7	9	2	4	3	8	6	1				8	3	1	6	4	7	2	9	5



L'année 2020 aura été, pour le Foyer Rural, une année entrecoupée de confinement, déconfinement, reconfinement, dus à l'épidémie du Covid-19, annulant nos projets divers : exposition de nos ateliers, le Grenier des Artistes, etc.

Nous avons commencé la saison 2020/2021 juste après le forum, en septembre, mais hélas notre association a été mise en sommeil, depuis le mois de novembre, espérons que le réveil aura lieu bientôt.

Je vous espère en bonne santé et souhaite ardemment vous revoir prochainement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicalement.

Annie Bourdin
Présidente
Foyer Rural de Saint-Witz



Le foyer rural mis en beauté



Et les jardins aussi



La table des saisons jardin du foyer rural



K'Danses

s'engage solidairement en attendant la reprise des cours



Une nouvelle fois, comme bon nombre d'associations et de collectivités, l'activité de l'association K'Danses se trouve touchée de « plein fouet » par la crise sanitaire engendrée par la Covid 19.

La seule ligne de conduite reste bien entendu la santé, la sauvegarde des liens amicaux, la protection des uns et des autres et la solidarité.

Face à la première vague de la pandémie en mars dernier, notre politique envers nos adhérents avait été de leur transmettre une valeur financière sous la forme d'un avoir qu'ils utiliseraient pour se réinscrire. Vis-à-vis de nos amis professeurs, dans un esprit de solidarité, nous les avons rémunérés de mars à juin à 100 % comme s'ils avaient dispensé leurs cours.

En septembre 2020, une nouvelle saison pleine d'espoirs a démarré avec l'aide des collectivités, les communes qui nous soutiennent, que nous remercions sincèrement pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Mais une nouvelle fois, l'arrêt des activités en octobre nous laisse démunis émotionnellement devant l'arrivée d'une nouvelle crise sanitaire. A la reprise des activités en septembre 2020, l'inquiétude des uns et des autres a eu pour conséquence de faibles engagements des adhérents. Pour rassurer, nous avons mis en place des protocoles drastiques pour la protection de nos danseurs et de nos professeurs, et la promesse ferme de remboursement total des cours non suivis à cause de la Covid 19.

Pour les Professeurs, engagement de versement de rémunérations partielles sur l'ensemble des cours qu'ils ne peuvent pas dispenser. L'importance était de nous engager et de faire le maximum de nos possibilités pour nos adhérents et nos professeurs auxquels nous sommes très attachés.

Ensemble et toujours solidaires dans cette période troublée, avec l'aide de nos professeurs, nous avons mis en place des cours en ligne de rock, de danses de salon, de bachata, de lady styling, de zumba, de kuduro'Fit,... Nos adhérents ont également accès à des tutoriels mis en ligne sur les groupes de salsa, kizomba, semba et hip-hop.

Nous profitons de cette gazette pour remercier nos professeurs de leur investissement et de leur professionnalisme pour offrir des cours et des tutoriels de haute qualité.

Malgré la situation, nous restons positifs et comme chaque année à

cette époque, nous organisons la saison prochaine afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.

Alors, oui, vous pouvez compter sur K'Danses, l'équipe au complet, professeurs et membres du bureau pour vous faire de nouveau danser et partager de nouvelles aventures. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que, dès la reprise, nous serons là !

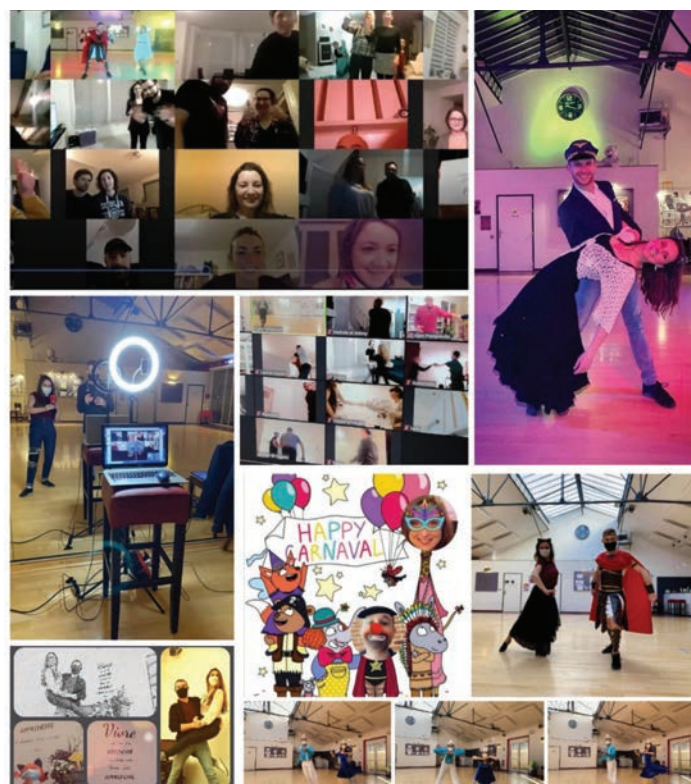
Nous soutenons bien évidemment toutes les associations et toutes les structures de la danse et de la culture en général, et espérons vous retrouver dès que possible sur le dancefloor. Merci une nouvelle fois aux mairies qui nous soutiennent et nous apportent leur aide.

La danse est le plus sublime, le plus émouvant, le plus beau de tous les arts, parce qu'elle n'est pas une simple traduction ou abstraction de la vie; c'est la vie elle-même.



Patricia et Frédéric Gallo
Association K'danses est affiliée
à la Fédération Française de Danse

**www.k-danses.com - Facebook : Elliott KDances
Tél. : 07 81 87 59 84**



Cours en ligne Mathieu et Claire

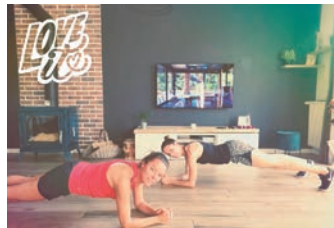
L'ADRM

fait de la résistance

« Nous sommes en guerre ». Nous avons bien compris depuis maintenant plus d'un an que nous étions bien mal armés contre notre ennemie la COVID. Et le moral des troupes s'en ressent car elles ne comprennent pas toujours les mesures de confinement très contraignantes et fluctuantes. Les dommages collatéraux sont, on le sait, dramatiques dans de nombreux secteurs.

Les associations sportives ne sont pas les plus mal loties mais il est bien compliqué d'organiser la résistance entre une météo devenue défavorable, l'interdiction d'utiliser les installations couvertes, un couvre-feu à 18h et le risque d'un confinement encore plus lourd en guise d'épée de Damoclès.

Depuis mars 2020, Karine fait tout son possible pour garder le lien avec ses adhérents. Les adultes ont pu bénéficier de cours en visio avec la possibilité de replay.



Vivement les beaux jours

Cela s'avère un peu plus compliqué pour les enfants pour lesquels le relationnel et la proximité sont essentiels. Tout est et sera mis en œuvre pour rattraper les cours les week-ends, sous la forme de mini stages, en continuant les cours jusqu'à fin juin et en les débutant dès la rentrée scolaire début septembre afin de récupérer le maximum d'heures de cours. Gageons que la météo et les contraintes sanitaires deviennent plus clémentes.

En attendant de retrouver le contact direct, nous vous espérons que vous et vos proches vous portez bien.

Karine et le bureau

Contact : adrm-saint-witz@orange.fr

Le billet d'Amicale Présence

Pourquoi écrire vos souvenirs familiaux ?

C'est aujourd'hui admis, écrire ses souvenirs présente un intérêt pour la famille et même pour ses bons amis.

Cette prise de conscience se développe à notre époque de confinement, nombreux sont les parents et surtout grands-parents qui aimeraient transmettre à leurs descendants les souvenirs de leur vie, avec les joies, les peines, le courage qu'il a fallu pour vaincre les difficultés, pour accéder à un emploi stable et rémunérateur et peut-être ses échecs. Et tous les souvenirs de rencontres familiales, de vacances, de voyages. Vous hésitez. Vous êtes intéressé mais comment procéder ?

On peut bien sûr, écrire tout simplement sur un cahier pour ensuite faire transcrire sur un ordinateur ou le faire soi-même. On peut également enregistrer ses souvenirs sur un enregistreur à cassette et les faire reporter ensuite sur ordinateur.

Dans tous les cas il faut procéder avec méthode en commençant par les souvenirs d'enfance, pour aller progressivement aux étapes de la scolarité et finalement dans l'entrée en vie professionnelle. Procéder chronologiquement est souhaitable mais pas impératif, des périodes peuvent se substituer aux dates.

Dans tous les cas ces souvenirs doivent être finalisés sur informatique avant édition. Pour ceux qui ont des difficultés, vous pouvez le faire avec l'aide d'un membre de la famille ou d'un ami ou encore par un écrivain public (qui peut recueillir les informations verbalement auprès de vous et les écrire).

Finalement, après avoir été enregistrés sur un ordinateur, il est préférable de les transférer sur une clef USB afin d'abaisser sensiblement le coût d'impression. Le prix de l'impression est fonction du nombre de pages et du nombre d'exemplaires.

Nous avons personnellement obtenu satisfaction, rapport qualité prix, avec l'imprimeur qui réalise cette gazette Wézienne, l'imprimerie JB à Plailly.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter l'aide éventuelle dont vous pourriez avoir besoin pour « sauter le pas ».

N.B. : il s'agit de réaliser un aimable texte, pas de viser, a priori, un prix littéraire. Le nombre de pages peut varier de quelques-unes à quelques dizaines, davantage si affinité. Le nombre d'exemplaires imprimés va de un à plusieurs dizaines.

Association Présence

sylvestre.murzyn@orange.fr - jacques.pertuiset@wanadoo.fr

Le Club du temps des loisirs

Cette année 2021 restera comme un mauvais souvenir dans nos mémoires. Nos activités, si bien parties en 2019, se sont peu à peu gelées et, malgré notre bonne volonté, nous n'avons pas voulu prendre de risques.

Nos adhérents ont été tenus au courant de nos efforts. Depuis le forum des associations, nous les avons informés en particulier en décembre 2020, par l'envoi de comptes rendus qui ont remplacé notre Assemblée Générale. Il n'y a pas eu d'appels de cotisations et nous attendons le remboursement pour certains de nos déplacements.

Le voyage de Prague est annulé ; les incertitudes de toutes natures nous empêchent d'organiser et de réaliser un tel voyage dans de bonnes conditions. Nous traitons avec le voyageur la question de remboursement des acomptes versés dans un contexte économique délicat.

Restons cependant optimistes. Nous finirons par revenir à une situation normale, sans contraintes. Nous avons la chance d'habiter dans un environnement agréable et tous ces mauvais souvenirs seront vite oubliés dans la reprise dynamique de notre Club, le plus tôt possible.

Le Président

Contact : tempsdesloisirs@saint-witz.fr

Les anciens combattants

Des commémorations 2020 en petits comités



8 mai / 11 novembre : Ces deux moments forts de la vie patriotique se sont déroulés en petit comité suivant les directives officielles limitant le nombre maximum de participants à 6 personnes. Nous étions, en mai 2020, en plein confinement, une période souvent difficile pour la vie quotidienne.

Cela m'a rappelé les conditions de vie pendant la dernière guerre, toute proportion gardée.

En voici quelques illustrations. La France est alors envahie par les Allemands qui la pillent sans vergogne d'abord par les conditions de l'armistice qui fixent les frais d'occupation exorbitants qui servent à acheter des marchandises françaises industrielles et alimentaires pour l'Allemagne, ce qui crée la pénurie chez nous. Ceci est aggravé par un système parallèle d'achat par des « collabos ».

Les Français ont survécu pendant quatre ans, mais, trouver de quoi se nourrir était la principale activité, remarquable par les longues files d'attente devant les magasins alimentaires.

Les achats s'effectuaient par des cartes, fixant des rations variables en fonction de l'âge et de l'activité professionnelle, mais le résultat restait imprévisible à cause des pénuries.

Autres difficultés, le couvre-feu. Il est à Paris de 24h à 6h avec parfois des plages élargies en guise de punition. En province il était de 22 h à 6h. En cas d'infraction, les risques sont gros surtout si la patrouille est allemande ou mixte (soldats, agents de police français), c'est le tribunal peu clément.

Les déplacements se font en transports publics à horaires très variables ou en vélo. Il n'y a plus d'essence pour le commun des mortels (peu de français ont une voiture à l'époque).

Pas d'éclairage public dans les villes pour ne pas renseigner l'aviation alliée. C'était le grand moment de la débrouille, du système D et de la grande misère pour tous sauf les « collabos » et les rois du marché noir.



Les français s'en sont accommodés, d'autant que la pénurie a duré quelques années après la libération.

Un petit retour sur le passé, clin d'œil à la situation actuelle...

Germain Buchet

Saint-Witz Gaming

La dernière-née des associations Wéziennes



Saint-Witz gaming est une association à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir un phénomène qui explose ces dernières années : l'eSport.

Contraction entre « électronique » et « sport », l'eSport est le terme pour décrire **les compétitions à travers les jeux vidéo**.

Un peu comme un joueur de football, le joueur peut jouer comme amateur ou à un niveau professionnel car d'énormes sommes d'argent, pouvant atteindre plusieurs millions d'euros, sont offertes aux gagnants.

L'eSport existe depuis longtemps. D'ailleurs, des compétitions existaient déjà à la fin des années 1970. Cependant ce dernier est probablement le **seul sport collectif (ou non) que l'on peut pratiquer depuis chez soi** : pratique par les temps qui courent... D'ailleurs, le confinement a propulsé cette discipline parmi les sports les plus regardés en 2020. Cela représente 800 millions d'heures proposé en streaming sur Twitch, la plateforme de référence pour la diffusion de jeux vidéo en direct.

L'association a été fondée en août 2020 par **Jimmy**, bien connu des parents mais surtout des enfants, étant lui-même animateur à l'accueil de loisirs de Saint-Witz.

Depuis, l'association a grandi et est constituée de **membres bénévoles** venant de tous les horizons, étudiants comme professionnels, mais réunis par la même passion du jeu vidéo.

Chaque membre met ses compétences au profit de l'association. C'est pourquoi elle est ouverte à tous les joueurs, que vous soyez un enfant, un grand enfant ou même un adulte responsable.

Des séances de coaching pour s'amuser, progresser, ou performer sont données par nos « champions ». Un local avec du matériel est à disposition en face de la mairie et des séances sont organisées (hors pandémie) en présentiel, mais également en « distanciel » grâce à notre serveur Discord. Ce dernier est un logiciel de messagerie instantanée optimisé pour les jeux vidéo. Nous comptons d'ailleurs plus de 60 membres actifs sur cette plateforme.

L'association commence à faire parler d'elle grâce, notamment, à un tournoi où des Wéziens ont remporté la 3ème place. Le **téléthon virtuel** organisé en décembre 2020 a permis de récolter **plus de 2000€ après 10h de direct** sans interruptions sur la plateforme Twitch.

Vous pouvez d'ailleurs nous retrouver **tous les soirs sur Twitch** en suivant le lien suivant :

twitch.tv/saintwitzgamingtv
ou en flashant le QRcode ci-contre.



Nous sommes également présents sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, et bien évidemment sur notre site internet stw-gaming.fr

eSportivement,

L'équipe Saint-Witz Gaming
#DepuisLesMarécages
Contact : 06 30 71 32 45
Saintwitzgaming@gmail.com

RENAULT



GARAGE DU MARAIS MÉCANIQUE - CARROSSERIE

TOUTES MARQUES / AGRÉÉ ASSURANCES

VENTE VÉHICULES NEUFS

Tél. 01 60 03 50 65

garage-du-marais@wanadoo.fr

34, rue Lampezard - 77230 Moussy-le-Neuf
(proche de l'Intermarché)

Graines de Sable

Cinq ans déjà !

Depuis sa création, il y a cinq ans par deux bénévoles amoureux de Madagascar, 300 élèves ont usé les bancs de leur petite école à Ampasifoty, 30.000 repas ont été engloutis (c'est le mot approprié) avec gourmandise.

Mieux que prévu : un nombre significatif d'élèves ont réussi leur examen du CEPE (certificat d'études primaires élémentaires) et continuent maintenant au collège où ils poursuivent leurs études !!

Il faut voir la fierté des enseignantes, des parents, et bien sûr, des élèves pour qui tout ceci était tout simplement inimaginable il y a 5 ans.



Quelques dates, quelques chiffres, quelques images...

2015 : création d'une école par Monique (originaire de Saint-Witz) et Alain, pour les enfants d'Ampasifoty : « Graines de Sable » est né, dans un village au sud-ouest de Madagascar où ils résident au milieu d'une bourgade de pêcheurs de 200 âmes à 95% illettrés.

Isabelle et Agnès, les deux professeures agréées, Malgaches et originaires de la région, se répartissent les 50 élèves âgés de 5 à 13 ans en deux niveaux.

Objectif : leur apprendre à lire, écrire et compter, si possible, les préparer au concours d'entrée au collège pour qu'ils puissent poursuivre leurs études.



2017 : la malnutrition chronique dans cette région où ne poussent que les broussailles amènent Monique et Alain à **créer une cantine**. C'est une évolution majeure qui permet une meilleure assiduité des enfants pour qui c'est le plus souvent le seul repas de la journée.



2019 : création de la « **Biblio brousse** », accessible à tous. Un formidable moment de découverte pour ces enfants qui surprennent par leur envie de découvrir et d'apprendre.



Le problème majeur demeure pour l'école son approvisionnement en eau potable. L'école l'achète par bidons de 20 litres acheminés par chars à zébus. Il en faut 3000 litres par semaine pour l'hygiène et la cuisine !

Dans le village, ni eau ni électricité... La vie de brousse. Heureusement, la mer à proximité.



2021 : tout cela a été possible en partie grâce à vous qui suivez l'histoire de cette aventure dans notre Gazette, vous qui les soutenez soit lors des marchés gourmands en me rencontrant (je suis le frère de Monique, Wézien depuis toujours), vous qui allez sur le site : www.ecole-ampasifoty.org pour faire un don ou pour parrainer un enfant (tout don à l'association loi 1901 enregistrée à la Préfecture et reconnue d'utilité publique.)

« Une école pour Ampasifoty » fait l'objet d'une déclaration fiscale qui vous donne droit à une réduction d'impôt de 66% sur le montant du don).

Merci à ceux qui tout simplement suivez la vie de l'école et envoyez un mot de soutien ! Vous à qui Monique, Alain et moi disons un grand merci pour vos aides, vos sourires, votre gentillesse, vous à qui nous souhaitons de tout cœur de bien vous porter, de vous protéger et de protéger les vôtres en attendant une (proche) vie plus joyeuse et plus conviviale avec ceux qui nous entourent.

Pierre Malinaud

26 rue des treize Saules

95470 Saint-Witz

06 79 68 78 97



Témoignage

Je suis Wézienne. Faire un don à l'association dont le siège social est en France (la basse Lieure 470 chemin du Crouzet 07200 AILHON) m'a paru essentiel. Quelques euros contribuent à payer la scolarité et un repas quotidien essentiel pour 1 enfant **pour 1 an** ! En accompagnement de mon attestation de déduction fiscale, quelle ne fut pas ma surprise de trouver dans l'enveloppe un dessin réalisé par les enfants de l'école, et quelques photos... Un grand moment d'émotion pour des enfants si touchants que je ne lâcherai pas.



Association Wikiwater



Réveillez-vous !

Donnons le meilleur de nous-mêmes pour lutter contre la dangereuse situation mondiale de l'eau et de l'assainissement.

Beaucoup ont été émerveillés par la prouesse technique indiscutable de la NASA en voyant sur leur écran de télévision un robot se poser en février sur la planète Mars après 6 mois de voyage dans l'espace. Cet envoi a coûté la bagatelle de 50 millions € aux contribuables français et 10 fois plus à ceux des USA. Espérons qu'il y aura ensuite quelques retombées techniques intéressantes, mais rien n'est moins sûr.



File de seaux devant puit.
D.Bergounhox

En réfléchissant un peu, comment ne pas penser que la plus grande partie de cette somme aurait été beaucoup plus utile pour aider, surtout en ce moment, les nombreuses personnes qui n'ont ni travail, ni de quoi se nourrir correctement (il suffit pour cela de voir chaque jeudi ou vendredi les longues files d'attente devant les locaux de la Croix-Rouge et du Secours populaire près de la gare de Fosses pour avoir de quoi nourrir leurs enfants).

On savait pourtant depuis longtemps que la planète Mars manquait d'oxygène et qu'elle serait donc inhabitable.

A qui peut donc profiter une telle opération aussi grandiose que sans doute superflue ?

Certains penseront qu'il ne faut pas arrêter le progrès, qu'il faut vivre avec son temps et que s'il y a des laissés pour compte, c'est dommage mais que « c'est la vie... ». Certes, mais c'est aussi la galère pour beaucoup car, pendant qu'on ausculte la planète Mars, 50 000 personnes n'ont toujours pas de logement en région parisienne.

C'est même la mort de beaucoup (un décès toutes les 10 secondes dans le monde), simplement faute d'eau potable et d'un minimum d'assainissement alors qu'on en connaît de nombreuses solutions simples.

Mais quand on aborde ce sujet beaucoup sont ou se mettent « aux abonnés absents ». La presse, qui nous endort chaque jour avec des nouvelles souvent sans intérêt ou qui aime relater de nombreux délits, vols, incestes, harcèlements divers ou comportements insensés, n'en dit pas le moindre mot malgré la centaine de messages envoyés.

Pourquoi vaut-il beaucoup mieux avoir triché, pillé, blessé pour que les media parlent abondamment de vous ou de votre association plutôt que si vous vous dévouez sans bruit pour des voisins en difficulté ou tout simplement pour votre famille ?

Certains penseront que cela ne sert à rien de passer son temps à se plaindre ou à critiquer et ils ont d'ailleurs raison.

Mieux vaut en effet se prendre par la main et agir, par exemple pour aider ceux qui ne peuvent même pas avoir d'eau potable, bien que ce ne soit pas si compliqué ni coûteux comme l'expliquent le livre « Réveillez-vous, demain il sera trop tard ! * » ou le site trilingue (Fr, Eng, Esp) www.wikiwater.fr que 5,6 millions de personnes de 149 pays ont déjà utilisé. Celui-ci contient 120 fiches techniques illustrées et

accompagnées de guides techniques ainsi que de multiples vidéos de démonstration et possibilités d'accès direct à des documents encore plus détaillés.

Ainsi, pourquoi ne pas profiter par exemple du temps libre laissé par le couvre-feu pour apprendre et pour comprendre les raisons, et surtout les solutions, de la dangereuse situation mondiale de l'eau et de l'assainissement dans de nombreux pays.

- Qui sait en effet que ces graves pénuries provoquent, et ceci depuis longtemps, 3,5 millions de décès/an, soit trois fois plus que la Covid 19, pandémie qui a pourtant déjà entraîné 1,2 million de décès dont plus de 80 000 en France ?

- Qui sait également que 2 milliards de personnes n'ont pas de WC alors qu'un seul gramme de fèces humaines peut contenir jusqu'à un millier de parasites, un million de bactéries et dix millions de virus ?

C'est d'autant plus inacceptable qu'on connaît de multiples solutions simples, performantes et souvent peu coûteuses qui permettraient à TOUS de boire de l'eau saine et de fabriquer des toilettes, notamment à ceux qui habitent en zone rurale ou périurbaine (la moitié de l'humanité).

Certes ces solutions simples ne suffiraient pas pour alimenter en eau potable de grandes villes ou agglomérations pour lesquelles des équipements plus importants et coûteux sont nécessaires, mais elles permettraient d'approvisionner plus de la moitié de la population mondiale, laquelle vit en zone rurale ou périurbaine défavorisée, tout en rendant également service dans les villes, notamment en matière de traitement, de conservation et de prix de l'eau ou d'hygiène et de santé, comme l'ont montré de nombreux témoignages.

Le manque d'eau potable est une priorité absolue comme l'a d'ailleurs rappelé une lettre reçue récemment du Vatican au sujet des activités de notre association notamment à Saint-Witz et à l'école primaire, ainsi que plusieurs ministres et parlementaires. L'eau est le seul élément dont personne ne puisse se passer plusieurs jours sans prendre de grands risques.

Sachez enfin que 60 personnes sont décédées dans le monde depuis que vous avez commencé à lire cet article, faute d'eau potable et de toilettes. Imaginons la détresse de multiples mamans après le décès de leur enfant faute d'avoir pu disposer de médicaments, de dispensaire ou d'hôpital à proximité, mais ce dont personne ne parlera.

Aussi, réveillons-nous, n'attendons pas et essayons au moins de faire quelque chose !

Si vous pouvez, vous ou vos enfants, faire un peu plus sans avoir à dépenser le moindre centime, l'association ne demandant pas d'argent, ne fonctionnant qu'avec des bénévoles, dont certains résident à Saint Witz et dans les villages voisins, demandez également la liste des fonctions actuellement recherchées précisant leur nature ainsi que le temps que cela peut prendre. Vous ne le regretterez pas.

Patrick Flicoteaux
Association Wikiwater

41 rue du Gué d'Orient 95470 Saint-Witz

* disponible sur les sites de la FNAC, d'Amazon ou de la Procure.

Portrait d'élus



Qu'est ce qui fait courir Jean-Charles Bocquet ? Sur tous les fronts, bottes ou baskets aux pieds, une énergie débordante, toujours une pointe d'humour prête à être dégainée... Notre élu ne manque pas d'idées et il les met en œuvre, au grand bénéfice des Wéziens !

La Gazette : Jean-Charles Bocquet, vous êtes conseiller municipal délégué à l'environnement, eaux et assainissement. Pourquoi cette mission vous passionne-t-elle ?

Jean-Charles Bocquet : Je suis en retraite depuis quelques années, et suis passionné de nature, des forêts, de l'agriculture. Ayant certaines compétences en ces domaines, et au vu des ambitions de l'équipe « Saint-Witz pour vous », il m'a paru logique de m'engager sur les dossiers relatifs à la protection de notre environnement naturel, les eaux et l'assainissement. Concilier urbanisation et environnement sont les enjeux du futur

LG : D'où vous vient cette connaissance du terrain ?

JCB : Wézien depuis 1984, fils de forestier, parcourant les forêts et les campagnes environnantes, j'ai acquis la certitude que nous devons protéger et valoriser notre nature, surtout aux portes de Paris. Ma formation et mon expérience professionnelle me permettent de maîtriser la réglementation et les techniques de gestion des dossiers agricoles, des espaces verts, des eaux pluviales et usées, de la biodiversité.

Fort de mon expérience de 40 ans dans l'industrie phytosanitaire, je me suis aussi forgé la conviction qu'il fallait communiquer vraiment davantage sur ces sujets. Trop de messages sont détournés, accompagnés d'une méconnaissance des sciences de la vie et de la nature. La protection de la nature ne consiste pas en une seule solution, mais en l'utilisation d'une boîte à outils qui permette l'adéquation humain/nature/consommateur.



Un bon coup de fraîcheur

LG : Vos centres d'intérêt ?

JCB : Je suis également engagé activement dans diverses associations : SAFHEC/amis des forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly, AP3F/ amis du PNR (Parc National Régional), APTF/amis des poteaux. Et oui, c'est curieux, mais tellement utile d'avoir un réseau de contacts qui peuvent nous aider pour la mise en œuvre des projets du village. Je pratique la course à pied et le vélo, le jardinage et je coordonne les opérations de sauvetage d'amphibiens autour de Saint-Witz...

LG : Comment organiser-vous les travaux liés aux espaces verts, eaux et à l'assainissement ?

JCB : Comme je le disais, environnement et urbanisme sont liés. Avec Gérard Dréville, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux, nous avons travaillé dès notre élection avec les agents des services techniques et leurs responsables. Deux équipes ont été créées, selon les compétences et centres d'intérêt des uns et des autres. Une équipe espaces verts menée par Eric Debeaune, et une équipe travaux menée par Eric Oliveira. Les deux équipes sont placées sous la responsabilité de Christian Chochois.



Un joli massif aux services techniques

Grâce à une émulation et un intérêt très prononcé des agents, nous avons réalisé un état des lieux sur la conduite des espaces verts et des végétaux dans le village. A partir de là, nous avons défini à la fois les priorités de fleurissement (6 000 bulbes plantés en novembre dernier rue de Paris), et une meilleure répartition de travail d'entretien entre les services techniques (plutôt centre village) et les prestataires extérieurs. Nous avons aussi bénéficié de l'expertise d'un paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise).

La priorité est mise sur l'utilisation de vivaces et de bisannuelles afin de concilier fleurissement et budget raisonné. Nous prenons aussi en compte les suggestions des Wéziens, dans la mesure du possible !

LG : Les premiers résultats sont bien visibles.

JCB : Notre approche au sein de l'équipe municipale est basée sur la prise en compte des suggestions émises en commission, discutées ensemble, construites et validées par le conseil municipal. Pas de démagogie mais une vraie collaboration entre élus et services techniques, une réelle solidarité pour la mise en œuvre d'actions importantes. Quelques exemples réalisés depuis mi 2020 :

- Nous avons organisé une journée bien agréable de **nettoyage des rues et certains sites** de Saint-Witz, en septembre dernier à l'occasion du « World cleanup day », expérience qui nous a permis non seulement de ramasser plus d'une tonne de déchets, mais d'accomplir une action pédagogique et humaine incontestable ! Plus de 100 Wéziens se sont portés volontaires, voir page 36. Rendez-vous samedi 18 septembre 2021, pour renouveler l'opération.

- Au vu de la **quantité de mégots** ramassés lors de la journée nettoyage, il nous est apparu indispensable d'entamer une démarche de récupération. Cinq cendriers sur pieds ont été installés devant la mairie, au centre commercial, à La Tuilerie, au gymnase, opération mise sur pied par Maxime Bailly, conseiller municipal. Les services techniques récupèrent ces déchets, qui seront recyclés en mobilier urbain. D'autres actions suivront sur ce thème, visant aussi à sensibiliser les fumeurs.



- **La pose de nichoirs à mésanges** : une vingtaine ont été installés entre février et mars 2021, répartis sur le périmètre du village (crèche, accueil de loisirs et école Jane Du Chesne, lycée, mairie, parc du moulin, cascade des étangs, bois de la Pissote). Cette action vise à sensibiliser petits et grands Wéziens. Un suivi précis sera réalisé afin d'en connaître le taux d'occupation avec un objectif : en poser de nouveaux à l'automne pour assurer une nidification satisfaisante en 2022. Des activités ludiques accompagnent cette thématique. Pourquoi pas un rallye découverte ? voir page accueil de loisirs

- **La mise en œuvre du projet pollinisateurs sauvages** : la commune a répondu à l'appel à projet « Pollinisateurs sauvages » organisé par le Conseil départemental. Et, en ce moment, les agents des services techniques construisent des hôtels à insectes afin de faciliter la pollinisation au cœur du village. Des graines de fleurs spécifiques seront semées. Des journées d'information et de sensibilisation seront organisées dans les mois qui viennent. L'équipe municipale souhaite faire participer les Wéziens à ce projet (hôtels à insectes dans les jardins, concours photos, etc...)



LG : Vous êtes également très présent dans les syndicats eaux et assainissement. Quels sont vos leviers d'action ?

JCB : Je suis fier d'avoir été élu Vice-Président du SIAH et suis membre, avec Gérard Dréville, de plusieurs conseils où Saint-Witz est bien représenté : SIMABY, SICTEUB, SITRATIVE, SIECCAO. Je suis aussi membre du conseil syndical du SIGIDURS, de la commission dépôts sauvages du SIGIDURS, et je fais partie de la commission agriculture de la communauté de commune.

LG : Quel intérêt pour les Wéziens ?

JCB : Ces collaborations nous permettent de faire fonctionner des leviers d'action et d'engager de vrais partenariats organisationnels et financiers pour les projets que nous menons et mènerons.

Par exemple, dès le début du mandat, l'équipe municipale avait programmé une conférence à Saint-Witz sur les eaux, dans le cadre d'une quinzaine de l'environnement qui n'a pas encore eu lieu pour les raisons sanitaires que l'on connaît, mais sera organisée dès que possible.

Dans la rubrique « le savez-vous » de cette gazette, vous trouverez un certain nombre de renseignements très utiles sur « qui-fait-quoi » sur la gestion des eaux, quelles sont les aides possibles, que faire en cas de fuite ? Pour tout cela, pour un conseil, chacun peut m'appeler en mairie, je répondrai à toutes vos interrogations.

J'ADORE CHANGER DE TÊTE !

ADOPTEZ-NOUS POUR UNE RELATION SOLIDE

CHOISISSEZ DES PRODUITS DURABLES

Conseils et astuces sur sigidurs.fr

SIGIDURS, GESTION DES DÉCHETS

LE CLUB ZÉRO GASPI

LG : Y a-t-il d'autres projets structurants ?

JCB : N'oublions pas que l'environnement ce sont aussi les **voies douces**. Une première voie a été réalisée le long de la rue de la fontaine aux chiens à l'occasion de l'aménagement de la zone à urbaniser. Quelques élus dont le maire travaillent, avec la communauté de communes, à l'élaboration d'un plan vélo pour l'Est du Val d'Oise.

Dans un avenir proche, notre souhait est de **restaurer certains chemins ruraux** pour offrir un cadre de promenades pédestres avec les villages voisins, Survilliers, Vémars...

Nous recherchons de plus des emplacements communaux afin d'y développer des **jardins potagers** pour les Wéziens, notamment les enfants, très sensibles à cette thématique.

Enfin, nous n'oublions pas de maintenir l'équilibre entre la faune et la flore. Nous avons parlé des oiseaux, des insectes... Mais il existe un dossier « ragondins » pour lequel les avis divergent. Pour gérer ce problème, nous sommes assistés par un lieutenant de louveterie afin de mettre en adéquation le nombre d'animaux, les dégâts commis dans les cultures, leur présence dans certains jardins et leur « relations » non courtoises avec les animaux domestiques, et inversement !



Le moulin rasé de près

La rédaction

Au lieu de jeter les pots de chrysanthèmes qui ont servi au fleurissement récent du village, les Wéziens ont été invités à venir en chercher au **moulin de Saint-Witz le samedi 5 décembre**.

Le terrain du moulin, rue de Paris, a été exceptionnellement ouvert pour l'occasion.



Devinez où cette photo a été prise ?



On ne jette rien !



Albert était ravi de gambader parmi les fleurs.

OSMIVIT : favoriser les pollinisateurs sauvages à SAINT-WITZ

Le projet OSMIVIT (contraction de OSMIE, abeille solitaire fréquemment rencontrée à Saint-Witz et VIT, Saint martyr vénéré sur la colline de Montmélian, à Saint-Witz) s'inscrit parfaitement dans le programme de la nouvelle municipalité, qui souhaite que les Wéziens vivent en harmonie avec l'environnement naturel.

La commune a soumis ce projet au Conseil départemental du Val d'Oise, dans le cadre de l'appel à projet « Pollinisateurs sauvages en Val d'Oise ».



Le projet OSMIVIT, retenu par le département, se mettra en place pour une durée minimale de 2 ans, est articulé autour des 3 axes proposés par le Conseil départemental :

- Axe 1 : connaissances scientifiques augmentées sur les pollinisateurs sauvages
- Axe 2 : meilleur partage de la connaissance et sensibilisation
- Axe 3 : pratiques vertueuses à promouvoir auprès des différents gestionnaires d'espaces

OSMIVIT intègre aussi les établissements scolaires de Saint-Witz : les éco délégués du lycée Léonard de Vinci, l'accueil de loisirs et l'école élémentaire Jane du Chesne, ainsi que les services techniques de la commune et les Wéziens qui le souhaitent.

La finalité du projet, au-delà de l'amélioration des connaissances relatives aux pollinisateurs sauvages, est que les Wéziens (les adultes et les plus jeunes) puissent aménager leurs jardins et espaces publics en faveur des pollinisateurs sauvages. Un concours photos (le plus joli hôtel à insectes, les meilleures photos de pollinisateurs sauvages) avec remise des prix lors d'une conférence annuelle « bilan de l'opération OSMIVIT » sera de nature à émulation au sein du village.

Affaire à suivre !...



Installation des nichoirs à mésanges



Hôtel à insectes en cours de finalisation

Première journée nettoyage wézienne



SOYEZ PRÊTS,

SOYONS PARTOUT,

SOYONS UN MAX !

Samedi 19 septembre 2020, la mairie a organisé son « cleanup day wézien ». Cette opération de nettoyage s'est inscrite dans la mobilisation citoyenne et environnementale menée au niveau mondial : le World CleanUp Day, ou journée mondiale du nettoyage de notre planète !



Vif succès grâce à la participation de 100 bénévoles, petits et grands, qui ont ramassé environ une tonne de déchets ! Mobilisation exemplaire de nombreux Wéziens pour cette journée nettoyage de notre environnement public. Les abords des étangs, de la chapelle, du centre commercial, de la rue de Paris, du stade, des bois, du lycée, des écoles, la départementale, et d'autres... ont été passés au crible par une dizaine d'équipes.





Objectif ? Débarrasser notre village des déchets sauvages, des détritus et autres plastiques qui polluent notre environnement. Une belle action de pédagogie pour les enfants ayant participé avec allégresse mais tellement étonnés du nombre de détritus abandonnés dans la nature.

Nos partenaires ont largement contribué au succès de cette manifestation : le SIGIDURS, le centre Leclerc, SITIS market, le Saint-Witz lounge et le judo club wézien. Les organisateurs restent motivés pour renouveler l'opération le 18 septembre 2021.

Merci à tous pour ce moment de partage convivial et si utile...

Le comité d'organisation wézien



Faisons-nous plaisir en profitant de nos espaces extérieurs.

Après des mois de pandémie, de confinement, de masques, de travail à distance, d'autorisation de circuler, de couvre-feu, comment reprendre pied et parvenir à reposer nos esprits ?

Heureusement, nous avons la chance d'habiter un joli village et nous pouvons facilement sortir dans nos jardins ou sur notre balcon pour prendre l'air et apprécier le soleil printanier. Une belle maison c'est aussi un beau jardin. Et oui !! Il n'y a pas que l'intérieur de la maison qui compte; pour se sentir bien chez soi, il ne faut pas négliger le jardin car c'est la première chose que l'on voit.

Passés les premiers efforts, le jardinage offre une pause hors du temps. Savourer le doux parfum de l'herbe coupée, libérer son esprit en arrachant mécaniquement les mauvaises herbes venues coloniser le jardin, écouter le chant des oiseaux... sont autant de petits plaisirs précieux.

Après les longs mois d'hiver, les fleurs commencent prudemment à éclore, la pelouse épaissit et les arbres retrouvent leur feuillage. Le moment est venu de mettre les mains dans la terre, d'actionner le sécateur et de pousser la tondeuse.



Que l'on ait la main verte ou pas, on peut faire pousser des plantes, des fleurs, des arbustes mais aussi des légumes et des fruits que ce soit dans le jardin ou au balcon. C'est vrai qu'avoir un joli jardin agrémenté de fleurs colorées et odorantes ou un petit potager qui donne des légumes délicieux c'est quand même un grand motif de satisfaction.

Sauf que pour avoir un joli jardin, il faut un minimum d'entretien : les roses et les plants de tomates ça ne pousse pas comme ça !!

Pour avoir une pelouse bien moelleuse, il faut déjà enlever les mauvaises herbes. Il faut aussi combler les trous du gazon : le printemps est la meilleure période pour cette opération. Grattez, arrosez, ajoutez du terreau et semez le gazon par-dessus. Avant cela, on peut même passer un petit coup de scarificateur.



En mars-avril, il est également nécessaire d'apporter à la pelouse un peu d'engrais ; cela lui donnera un bon petit coup de fouet. Cette opération pourra être renouvelée en mai si vous trouvez que la pelouse n'est pas assez dense.

Flore, et aussi faune !

De très nombreux insectes sont des auxiliaires utiles dans nos jardins. On les remarque à peine et pourtant ils vont éviter parfois le développement d'autres insectes ravageurs dont ils sont les prédateurs. Par exemple, les coccinelles s'attaquent aux pucerons.



Mais les insectes peuvent également être des pollinisateurs dont le rôle est essentiel pour le maintien de la biodiversité et pour la reproduction de la plupart des espèces végétales. Au-delà des abeilles domestiques et sauvages, les papillons, les guêpes ou les bourdons en font partie. Pensez donc à faciliter leur venue au jardin en installant un hôtel à insectes.



Pour des mois d'été fleuris, fin avril, début mai, plantez des annuelles. Que ce soit en pleine terre, en jardinières ou en suspensions, les verveines, pétunias, lobélies, géraniums, dipladenias, impatiens... apporteront de superbes touches de couleurs.

Qui dit printemps ne dit pas forcément beau temps et, on le sait, des gelées tardives sont souvent présentes en mars et avril et même en mai avec les Saints de glace. Pour ne prendre aucun risque, vous pouvez donc commencer par planter des fleurs dites « rustiques », qui résistent à ces gelées, comme le coquelicot, la capucine, l'œillet d'Inde ou encore les fleurs vivaces comme l'anémone du Japon ou les bleuets.

Jardiner stimule le physique, le mental et les sensations. Alors, que l'on soit entraîné ou débutant, que notre jardin soit petit ou grand, que nous ayons un balcon ou seulement quelques pots, le plaisir de « prendre un bon bol d'air » est assuré. Ce conseil de nos grands-mères transmis de génération en génération prend tout son sens dans le contexte actuel. Suivons-le sagement.

Josiane Pinchart

Marché gourmand de Saint-Witz

On pense très fort au dimanche 14 novembre 2021 !

L'édition 2020 a dû être annulée compte tenu du contexte sanitaire. Courant novembre 2020, un mini-site dédié, relayé sur notre page Facebook, a été publié sur le site web de la ville, pour mettre en contact des exposants avec les Wéziens.

Plusieurs exposants se sont aussi organisés, avec l'aide de l'équipe bénévole et de la Mairie, pour proposer leurs produits aux Wéziens. Cœur de Picardie, le Champagne Henry, les foies gras de la Vidalie sont ainsi venus chacun à leur tour à la rencontre de leurs clients.

La municipalité, au travers du Centre Communal d'Action Sociale, ne pouvant organiser le traditionnel repas des seniors, a choisi de privilégier ces producteurs fidèles à notre rendez-vous annuel. Un sac à provisions richement garni de chocolats, petits gâteaux artisanaux, confitures, foie gras, champagne... a été remis à tous nos seniors de plus de 65 ans. L'association Marché Gourmand remercie la Mairie d'avoir permis à cinq de nos exposants d'avoir pu « sauver les meubles » en fin d'année 2020.

Pour 2021, nous sommes freinés, aujourd'hui, par l'absence de visibilité sur la situation sanitaire de novembre prochain. Mais une chose est sûre : nous mettrons tout en œuvre pour que ce rendez-vous annuel soit toujours un bel événement, dans le respect des contraintes sanitaires.

Alors, pour être informé au plus près de l'actualité, n'oubliez pas notre page Facebook : @MarcheGourmandDeSaintWitz.

Véronique Roll, Présidente
et Véronique Buchet, Secrétaire et Trésorière
Association Marché Gourmand de Saint-Witz

Facebook :
[@MarcheGourmandDeSaintWitz](https://www.facebook.com/MarcheGourmandDeSaintWitz)

Lors de l'édition 2019, avant les masques...



Le public déambulant dans le gymnase



Deux de nos exposants les plus fidèles, le Champagne Henry et les conserves de la Vidalie



Des paniers gourmands offerts aux seniors

En l'absence du traditionnel repas des aînés, la municipalité a offert pour Noël à tous les Wéziens de plus de 65 ans un panier gourmand concocté avec les produits de qualité achetés auprès de fournisseurs qui devaient exposer au marché gourmand 2020, annulé pour cause de COVID,

et des chocolats à Pâques !



Remue méninges

SUDOKU facile

		5	3		6		1				4		5	9					
4		2	9				3					1		6					3
6		3		5			8	4					7	5			2		1
			8		1	2		9				9		4	8		5	7	
	9							7				7	4	6	1		5	8	3
7		8	6		4								5	8		7	6		1
5	3			2		6		7	1		4	5		2			3	1	
	4				9	3		1		5	8	6					9		2
	6		7		3	8				2							4	7	
							6				9	4							
							5	4	8		3	7	1						
								9	7				2						
9	8	4		3						9				8			9	5	
	2			8			6	5	8		3		7			1		2	6
			5			9		3	4		1	2		5			8	4	
	9		3			6	2	4							5	2	6	1	
			9		8								8	2				3	5
1	5	6			2		9							4	7	8	3		
2		3			1									9	8			6	
8				9			3						4	5		9			7
				4		8	6	1						1	6			2	

Solution P24

Prenez de la hauteur



drone up
Production photo & vidéo

Grégory Loth
6 bis, rue André Berson
95470 SAINT-WITZ

06-80-60-53-55
www.droneup.fr
gregory@droneup.fr

Le drone, une révolution dans le monde de la photographie.
Les images aériennes amènent un nouveau mode de communication.

Démarches agressives, ventes forcées

Ayez les bons réflexes

A quoi reconnaît-on un démarchage suspect ?

- **Un envoi massif et sans ciblage** des gestionnaires d'établissement recevant du public (ERP) (y compris les administrations) de courriers, fax, mails ou messages sur répondeurs
- Une forme et un contenu qui permettent au destinataire d'imaginer avoir affaire à l'administration :
 - Un logo aux couleurs bleu blanc rouge
 - Parfois une Marianne, souvent les perles bleues du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
 - Un nom intégrant des mots-clés savamment choisis : « légal », « Ad'AP », « agence française », « contrôle », et même Préfecture etc.
 - L'utilisation de termes tels que « Rappel » ou « Circulaire » suivis d'une date en titre de document
 - Des « éléments d'identification » : secteur, n° de dossier, et une « habilitation » annoncée.
- **Un message anxieux :**
 - Rappel sommaire des obligations et détail des sanctions administratives et pénales encourues (ex : 45 000 euros d'amende pour les personnes physiques, 225 000 euros d'amendes pour les personnes morales)
 - Affichage d'une date limite de dépôt arbitraire (ex : 30 décembre 2016)
- **Un démarchage pour ferrer le destinataire :**
 - Des propositions de solution :
 - Un numéro de téléphone
 - Un service d'assistance téléphonique
 - L'évocation d'un diagnostic
 - À la marge, des visites sur place par des personnes se faisant passer pour des représentants de l'État.
- **Un harcèlement méthodique** du gestionnaire une fois qu'il s'est manifesté,
- **Des prix exorbitants** pour des prestations au mieux inexistantes, au pire qui induisent en erreur.

J'ai été démarché. Que faire ?

- Je menace de déposer plainte si les appels répétitifs et non souhaités se poursuivent,
- Je cesse de répondre aux sollicitations,
- Ne pas décrocher aux appels, quand bien même insistants,
- Je consulte **www.accessibilite.gouv.fr** pour en savoir plus sur les obligations d'un établissement recevant du public en matière d'accessibilité et les démarches pour se faire dédommager.

J'ai été abusé. Que faire ?

- J'ai été abusé et je suis lésé, j'ai payé pour une prestation inexistante ou insatisfaisante : Il faut exiger le remboursement à la société. Certaines le font.
- Il faut se signaler à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de son département pour dénoncer les faits de démarchage abusif en détaillant ce qui s'est produit, en joignant toutes les pièces relatives au litige dénoncé.
- Il n'est pas utile de porter plainte dès lors que vous êtes signalé à la DDPP. En cas de saisine d'un procureur ou d'un juge par la DDPP, son signalement à cette dernière équivaut à une plainte.
- Vous pouvez aussi rejoindre l'unité locale « UFC que choisir », première association française de défense des consommateurs.

Pour Fosses et ses environs :

Par courrier : BP 90001 / 95471 Fosses

Tél 01 34 72 76 87

Site internet : <http://fosses.ufcquechoisir.fr/>

Courriel contact@fosses.ufcquechoisir.fr

Permanence Louvres :

3 bis place Jean Baptiste Corot ; même n° de tél

Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Bâtiment Le MODEM

16, rue Traversière - CS 20508 CERGY

95035 - CERGY PONTOISE Cedex

Téléphone : 01 34 25 45 00

Télécopie : 01 30 73 01 04

Courriel : ddpp@val-doise.gouv.fr

Nouvelle infirmière

Diana Neiva

Infirmière Libérale

Diplômée d'Etat

34 rue du Haut de Senlis - 95470 Saint Witz

06 34 48 95 61

diananeivaide@hotmail.com



L'eau à Saint-Witz, *qui gère quoi ?*

Perché sur la colline de Montmélian, le village de Saint-Witz reçoit entre 550 et 800 mm de pluie par an. Cette eau s'écoule sur les pentes du village, essentiellement vers le Sud et l'Ouest, pour rejoindre les rivières du Croult, du Petit Rosne, de l'Ysieux et pour la partie Nord de la Thève.

La gestion de ces eaux pluviales est placée sous la responsabilité des syndicats de rivières, syndicats qui en général assurent la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations) et pour certains d'entre eux, la gestion des eaux usées et des eaux pluviales.

C'est ainsi que les syndicats suivants interviennent sur notre commune :

- Le SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne)
- Le SYMABY (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux)
- Le SICTEUB (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des eaux usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux)
- Le SITRARIVE (Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents)

Pour l'eau potable, le SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise) est chargé de la production de l'eau qui est distribuée à Saint-Witz par la SAUR.

Nous vous proposons de participer à une conférence dédiée à l'eau dès que les conditions sanitaires le permettront, afin que le rôle des acteurs soit présenté et que chacun d'entre nous contribue à l'amélioration/restauration de la qualité de ce bien commun qu'est l'eau !

Voir page suivante, les informations importantes transmises par le SIAH.

Les numéros utiles :

- Pour un problème d'eau potable : la **SAUR** au **03 60 56 40 09**
- Pour un problème d'eau usée ou eau pluviale si vous êtes situé à l'Est de l'A1 : le **SIAH** au **01 39 86 06 07**
- Pour un problème d'eau usée ou eau pluviale si vous êtes situé à l'Ouest de l'A1 : le **SICTEUB** au **01 34 09 85 50** (en dehors des heures de bureau, **SUEZ** au **09 77 401 119**)

OÙ JETER VOS PILES ?



**LES PILES SONT DES
DÉCHETS DANGEREUX
QUI PEUVENT PROVOQUER
DES INCENDIES.**



BIEN LES JETER, ON A TOUS À Y GAGNER



Le SIAH vous rappelle l'importance du bon raccordement de vos installations au réseau d'eaux usées et au réseau des eaux pluviales. Il vous indique la marche à suivre pour effectuer le contrôle et souligne qu'il est possible de bénéficier d'aides financières pour la mise en conformité si cela est nécessaire.

Octobre 2020

INFO COMMUNES



AIDES FINANCIÈRES AUX HABITANTS

Les ventes d'un bien immobilier s'accompagnent souvent de l'exigence, de par le notaire ou l'agence immobilière, d'un diagnostic de conformité de la bonne séparation des eaux afin de se prémunir, notamment, d'un vice de forme.

A cette occasion, **le SIAH effectue des contrôles consistant à s'assurer des bons raccordements de l'habitation.** A l'issue de ce contrôle, le propriétaire reçoit un document attestant de la conformité du bien ou à l'inverse de sa non-conformité. Dans ce dernier cas, le propriétaire devra mettre le logement en conformité.

Comment se passe un contrôle ?

1 Prise de rendez-vous : vous devrez prendre un rendez-vous en utilisant le formulaire en ligne.

www.siah-croult.org

2 Les techniciens feront le tour complet de la propriété (intérieur et extérieur) afin de déterminer et contrôler tous les ouvrages concernés (toilettes, évier, gouttières, etc.). Assurez-vous, avant le rendez-vous, que l'eau courante est bien disponible, elle sera nécessaire pour que le contrôle puisse s'effectuer.

3 Les techniciens effectuent un test au colorant pour les eaux usées (non tachant et inoffensif pour l'environnement) et un test de résonance pour les eaux pluviales. Si ce dernier se révèle non concluant, un test au colorant sera effectué.

4 Si votre habitation est conforme vous recevrez votre document par mail sous 24 à 48 heures. Dans le cas contraire, il vous parviendra par courrier sous 5 à 6 jours et fera le constat de la non-conformité de votre bien immobilier. Il sera accompagné d'un dossier vous permettant d'obtenir des aides plafonnées à 4 000 euros pour la prise en charge des travaux de mise en conformité.

Le coût du contrôle est de 150 euros. Il inclut la contre visite nécessaire après travaux de mise en conformité si jamais votre bien n'est pas conforme au premier

EN RÉSUMÉ CONCERNANT LES AIDES FINANCIÈRES :

Dans le cas où un propriétaire doit effectuer des travaux de mise en conformité de son bien immobilier concernant les branchements aux réseaux d'eaux usées et pluviales (séparation des eaux), il lui est possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide financière du SIAH d'un montant maximal de 500 euros ainsi que d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pouvant aller jusqu'à 3.500 euros, soit une aide totale de 4.000 euros maximum. Ces deux aides sont proposées automatiquement par le SIAH lorsqu'une habitation est détectée non conforme.

L'application Alerte THD 95



Pour prévenir les pannes de connexion consécutives à des actes de vandalisme ou des interventions non-conformes de certains techniciens sur les armoires de rue et les boîtiers de branchement impactant fortement les usagers, le syndicat Val d'Oise numérique lance une application mobile, « Alerte THD 95* ».

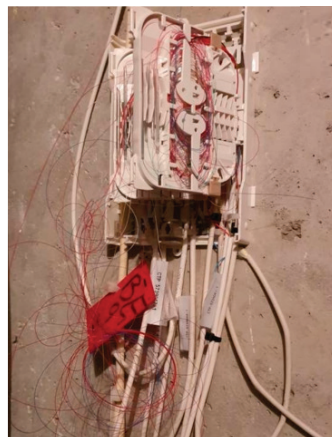
Cette application, développée en partenariat avec le groupe La Poste, permet de signaler les dégradations sur les infrastructures de fibre optique situées sur la voie publique ou dans les parties communes de votre immeuble dans la commune. L'objectif est de réduire les délais d'intervention en informant au plus vite l'opérateur en charge du réseau de la ville.

Vous informerez ainsi le Syndicat Val d'Oise Numérique qui pourra ainsi alerter, à son tour, l'opérateur d'infrastructure concerné afin qu'il puisse traiter le plus rapidement possible.

Attention : Alerte THD 95 n'est pas le service après-vente de votre opérateur, à appeler si votre connexion internet est interrompue ou de mauvaise qualité.

En cas de problème de connexion internet, vous devez donc impérativement contacter la hotline de votre fournisseur d'accès internet : Free (3244 ou www.free.fr), Bouygues Télécom (1064 ou www.bouyguestelecom.fr), SFR (1023 ou www.sfr.fr), Red by SFR (www.red-by-sfr.fr) Orange (3900 ou www.orange.fr), Sosh (3976 ou www.sosh.fr).

* Disponible en téléchargement gratuit sur l'App Store et sur Google Play.



Exemple d'immeuble dégradé



Exemple d'armoire de rue ouverte

En savoir plus sur

<https://www.valdoisenumérique.fr/projets/alerte-thd-95>

Les signes d'alerte d'un accident vasculaire cérébral

L'accident vasculaire cérébral, appelé communément AVC, touche environ 150 000 français chaque année*. Mais quels sont les signes d'un AVC ?

Les symptômes dépendent de la zone du cerveau qui est atteinte et de l'étendue de la lésion. Certains signes, correspondant aux zones les plus fréquemment touchées, doivent y faire penser :

- une déformation de la bouche

Lorsque la personne sourit, le sourire n'est pas symétrique.

- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe

Lorsqu'on demande à la personne de lever les deux bras devant elle, l'un des bras ne peut être levé ou rester en hauteur, il retombe.

- des troubles de la parole

Lorsqu'on demande à la personne de répéter une phrase, elle a des difficultés à parler ou à comprendre.

Si vous êtes témoin d'un de ces 3 signes, réagissez. Appelez immédiatement le SAMU, faites le 15. Plus la prise en charge est rapide, plus les risques de séquelles seront réduits.

Ces trois signes d'alerte peuvent être accompagnés, tout aussi soudainement, de troubles de l'équilibre, de maux de tête intenses ou d'une baisse de vision.

Que faire en attendant les secours ?

Après avoir appelé le 15, suivre les conseils du médecin régulateur du centre 15 et :

- Allonger la personne avec un oreiller sous la tête et la laisser allongée jusqu'à l'arrivée des secours ;
- Noter l'heure à laquelle les signes d'AVC (déformation de la bouche, troubles de la parole, faiblesse musculaire...) sont apparus ;
- Regrouper les ordonnances et les résultats des dernières prises de sang réalisées pour les transmettre aux équipes médicales.

ATTENTION :

- Ne pas faire boire ni manger
- Ne donner aucun médicament
- Ne faire aucune injection même si c'est le traitement habituel.

* Sources Ministère des solidarités et de la santé



Station-service de gaz naturel

Ouverture d'une station-service de gaz naturel GNV dans la zone d'activités de Saint-Witz. Cette station, installée par ENGIE, se situe 18 rue de la ferme Saint-Ladre et est ouverte 24h/24.

Destinée à répondre aux besoins croissants des entreprises et collectivités du Val-d'Oise, la nouvelle station d'ENGIE Solutions est idéalement située au cœur de la Zone d'activités Fosses-Saint-Witz, à proximité directe de l'autoroute A1.

Voitures particulières, utilitaires légers, poids-lourds, autocars ou bennes à ordures ménagères, la station est capable d'accueillir tous types de véhicules fonctionnant au gaz naturel.

Accessible par l'intermédiaire du badge de l'opérateur, elle dispose également d'un terminal pour le paiement par carte bancaire



En savoir plus :

Le gaz naturel pour véhicules (abrégié GNV) est du gaz naturel utilisé comme carburant pour les véhicules à moteur : les automobiles, les autobus ou les camions. Le gaz naturel est constitué d'environ 97% de méthane, il s'agit du même gaz que celui distribué en France sur le réseau de GRDF et qui est utilisé par les particuliers pour la cuisine ou le chauffage.

Pour la France, ce gaz naturel provient principalement de l'étranger (Norvège, Russie, Algérie, Pays-Bas).

Le GNV recouvre plusieurs carburants, dont :

- Le gaz naturel comprimé ou GNC,
- Le gaz naturel liquéfié ou GNL.

Ne pas confondre avec le GPL-c (gaz de pétrole liquéfié carburant) utilisé par la plupart des véhicules fonctionnant au gaz à ce jour. La filière GNV en est encore à ses débuts...

Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

En cas d'urgence et de danger immédiat :

17 

114 

Pour un conseil, une orientation

39 19 

arretonslesviolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES**





Les dangers du jardin pour les enfants

Que ce soit dans le jardin de sa propre maison, ou dans le jardin des grands-parents, l'enfant peut trouver sur son chemin un certain nombre de pièges que l'adulte peut déjouer grâce à une bonne information et à quelques précautions.

Les portiques

Choisissez un modèle qui soit conforme aux normes de sécurité. Veillez à ce qu'il soit bien fixé au sol et vérifiez l'état des agrès régulièrement. Lorsque plusieurs enfants s'amuse en même temps, il est plus prudent de surveiller : les collisions sont nombreuses et peuvent provoquer des blessures graves.



Outils de jardin

Gare aux outils de jardinage : un râteau oublié dans la pelouse ou un escabeau peuvent être très dangereux pour un enfant. Sans parler du sécateur égaré qui peut couper les petits doigts imprudents.

Penser à les ranger en lieu sûr après usage : de préférence, hors de vue et de portée des petites mains.

Tondeuse et taille-haie

Il est indispensable d'éloigner les enfants du champ de travail. Des cailloux ou des débris peuvent être projetés dans l'air.

Sachez également que l'on peut se blesser en tombant d'une tondeuse à siège, **surtout s'il y a plus d'une personne sur la tondeuse.**

Éloigner les enfants au moment de la tonte de la pelouse ou de la taille des haies et des arbres. S'ils sont électriques, débrancher les appareils après utilisation, dans tous les cas, les ranger en lieu sûr.



Les produits toxiques

L'ingestion accidentelle de produits chimiques pour le jardin peut entraîner une intoxication, surtout chez l'enfant. Dès qu'ils sont en mesure de comprendre, signalez à vos enfants la dangerosité de tels produits. Veillez à ranger tous les produits de jardinage de type engrais ou désherbant à un endroit non accessible pour les enfants.

Évitez également de transvaser ces produits dans un contenant non identifiable, le mieux est de les laisser dans leur emballage d'origine.

Apprenez leur à repérer les logos correspondants aux risques encourus.

Le magazine de Roissy Pays de France fait peau neuve !

Autrefois nommé Com'Agglo, le magazine de votre communauté d'agglomération devient « À QUARANTE-DEUX » en référence aux quarante-deux communes qui composent le territoire et aux quarante-deux maires qui s'engagent et travaillent ensemble pour le rendre attractif, vivant et plus fort.

De nouvelles rubriques, plus pédagogiques, vous sont proposées afin de vous aider à mieux comprendre le rôle de l'agglomération, ses compétences et ses actions.

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération

Vous ne l'avez pas encore lu ?
Retrouvez le en ligne sur
<https://www.roissypaysdefrance.fr/>



Paroles d'élus

Non, nous ne revoterons pas à Saint-Witz !

Par une protestation enregistrée le 31 mai 2020, M. David Duputel a sollicité le tribunal administratif de Cergy-Pontoise afin de faire annuler les élections du 15 mars 2020 remportées au 1er tour du scrutin par notre liste « Saint-Witz pour vous » avec 52,26 % des suffrages exprimés.

Le tribunal **a rejeté** cette protestation le 24 septembre 2020 (voir ci-dessous le détail). Il rejette également notre demande de mettre à la charge de M. Duputel la somme de 2 000 euros au titre des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

La clôture de l'instruction avait été fixée au 30 juillet.

Voici quelques extraits de ce qui a été lu en audience publique le 24 septembre 2020 :

« Par une protestation, enregistrée le 31 mai 2020, M. Duputel demande au Tribunal :

1. d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 15 mars 2020 pour le renouvellement des conseillers municipaux et des conseillers communautaires de la commune de Saint-Witz : **Non fondé.**

2. d'ordonner la tenue de nouvelles élections : **Non fondé.**

3. de reconnaître la fraude électorale commise par MM. Buchet et Moizard : **Non fondé.**

4. de reconnaître la complicité ou le recel de fraude électorale de Mme Gru, M. Dréville, Mme Caquin, M. Belair et Mme Delgado : **Non fondé.**

5. de prononcer à l'encontre de M. Moizard, Mme Gru, M. Dréville, Mme Caquin, M. Belair et Mme Delgado une peine d'inéligibilité laissée à l'appréciation souveraine du Tribunal : **Non fondé.**

6. de placer l'administration de la commune sous tutelle de la Préfecture le temps nécessaire à l'organisation de nouvelles élections. De telles conclusions n'entrent pas dans l'office du juge de l'élection et, par suite, **sont irrecevables.** »

Dont acte...

Frédéric Moizard avec toute l'équipe « Saint-Witz pour vous »

Un poisson dans l'eau

*Il était dans la vie comme un poisson
auquel on n'aurait pas appris à nager !*



L'histoire que voici est triste. Je le regrette, mais sais qu'elle remontera le moral de ceux qui, Petits Poucets imprévoyants, l'ont perdu en cours de route et ne savent comment ni où le retrouver. Ils s'apercevront qu'il y a des vies bien plus dramatiques que la leur et qu'il n'est pas justifié d'aller se mettre à... l'eau, à cause de leurs petits bobos. Non !

Non, sauf si l'on naît éponge ou poisson ; en reconnaissant cependant qu'un poisson n'est rien d'autre qu'une éponge à qui il a poussé des nageoires... Mais dans ce cas, l'on risque fort de terminer sa vie dans un bocal ou dans une poêle à frire et là, outre le fait qu'elle n'a pas d'arêtes, l'éponge a deux avantages substantiels sur le poisson. Pour vous en persuader – car nul n'est obligé de me croire sur parole – tentez de laver votre aquarium avec un poisson ou de cuire une éponge à la plancha...

Tout avait mal commencé pour lui : sa mère étant en voyage, il était né chez une voisine, une vieille fille qui n'eût qu'une hâte, le rendre à sa famille. Il était le quatorzième enfant d'une famille de neuf et sa maman eut à peine le temps de s'occuper de lui qu'elle tomba à nouveau enceinte : cela lui prenait – avons-nous appris – tous les trois mois ! Après la guerre, nos valeureux guerriers ne se reposaient pas ; ils repeuplaient la France en vue de la suivante !

A l'école, Olive se révéla être la catastrophe de la classe. Il butait sur tous les rudiments de la langue française et sa maîtresse interprétait ses questions comme autant de signes d'impertinence :

- Pourquoi avons-nous un W dans l'alphabet, si c'est pour le prononcer V ?
- A cause des anglo-saxons.
- Et à quoi sert le U qui suit un Q ?
- C'est à cause des Romains...
- Justement : pourquoi ne parlons-nous pas romain ?
- Parce qu'eux-mêmes ne le parlaient pas !
- Ils étaient muets ?
- Non ! Ils parlaient latin...

Je vous dispenserai d'autres échantillons de dialogues ; celui-ci étant suffisamment représentatif du niveau atteint par Olive.

Pour le calcul, il n'apprit à compter que sur ses doigts et sur... lui-même ! Cela tomba à propos, car il n'avait pas la bosse des maths. Il

parvint tout de même à compter jusqu'à UN, sans se tromper de doigt. J'en perds moi-même mon latin – pardon ! mon romain, puisqu'il est question de chiffres – car je ne sais s'il est préférable ou non d'ajouter un s à doigts (un seul devrait suffire et ma préférence va à la minuscule), pour en faire un pluriel ! S'il vous gêne, ne vous... gênez pas : relisez la phrase en l'omettant !

En résumé, à dix-sept ans, il venait d'acquérir son CAP de chômeur ! Funeste destin : après avoir assisté à des cours, il serait assisté tout court...
- Chacun sa croix ! direz-vous.
- Exact ! Mais Olive n'était pas un poisson, la sienne ne flottait pas !

A la maison, sa quasi-position de benjamin ne lui fut d'aucun secours. Sa mère n'avait pas le temps de préparer de la nourriture pour plus de sept ou huit convives et comme, à table, il était servi le dernier, son assiette restait toujours vide ; donc propre : de la vaisselle en moins !

Ses frères et sœurs – pour lui manifester leur gratitude, les jours de corvée – avaient trouvé la récompense appropriée, mais non totalement désintéressée : il pouvait, à la fin du repas, lécher les assiettes des aînés. Encore de la vaisselle en moins et Olive y trouvait parfois, outre les restes de pommes de terre mal épluchées, les couennes de jambon et les trognons de pommes, quelques vitamines laissées involontairement par les plus généreux.

Adulte, il prit des initiatives que la société ne reconnut pas. Il apprit à ses dépens que la réussite ne tient parfois qu'à un fil. Témoin, son premier essai d'entrepreneur. Il imagina à destination des femmes, bien dans leur(s) peau(x), une balance qui accusait toujours un à deux kilos de moins. Cela faillit prendre. Hélas, une blonde découvrit le pot aux roses :

- Bien sûr, s'exclama-t-elle, en prenant ses amies à témoin, tu ne nous as pas dit que c'était à cause de la balance qui est plus légère que les autres modèles !

Un détail qui tue, lorsque l'on s'adresse à une clientèle de spécialistes !

Olive ne se découragea pas. Il voulut embrasser – à sa façon – la carrière de météorologiste : métier fort encombré et truffé de charlatans ! Pas vraiment fait pour lui...

Dans ce monde qui court sans arrêt après le... temps, il proposa un service de prévision du temps de la veille avec une garantie de précision jamais atteinte par ses confrères plus conventionnels.

A nouveau, il dû déchanter, car il ne put trouver la bonne clientèle : même les personnes qui vivent dans le passé ne s'intéressèrent pas à ses prévisions !

D'une nature enthousiaste, malgré les déconz-allées, les déconvenues et d'incontournables décon-allers-retours, il maintint ses contacts sociaux à la faveur de repas qu'il organisait avec des amis. Un soir, il en retint quelques-uns à dîner et leur prépara du poisson surgelé. Il mit les sachets dans de l'eau et la casserole sur la plaque chauffante. Vingt minutes plus tard, lorsqu'il revint à la cuisine, il constata que non seulement les sachets ne s'étaient pas décongelés, mais que l'eau qui les enrobait s'était changée en glace. Il avait omis d'allumer la plaque !

Une invitée, pleine de délicatesse – pressée aussi de rentrer chez elle – proposa à l'assemblée de passer directement au dessert. Avec beaucoup d'à propos, Olive annonça un sorbet et servit sans plus attendre le cabillaud et sa sauce moutarde ; le tout agrémenté de cigarettes russes d'une grande finesse.

Ce fut – si j'ose me permettre – sa dernière cène ! On le perdit ensuite de vue et nul – sauf moi et bientôt vous ! – ne sut vraiment comment il termina sa vie. Elle fut misé...râble, comme celle d'un lièvre myxo-comateux : il fut victime de deux maladies graves et incu...râbles. En un mot, il était atteint d'Alkinson.

Je laisse à chacun – selon son intérêt ou ses allergies pour la médecine – le... soin de se documenter sur ces dégénérescences et, pour les plus sensibles, j'ajouterai qu'Olive ne fut consciente ni de l'une, ni de l'autre, ni même d'une troisième, mortelle, car il ne savait pas compter jusque là !

Il se noya un jour dans un verre d'eau à moitié plein, à moitié vide. Il avait choisi la mauvaise moitié et on ne lui avait pas appris à nager !

MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**
Pompiers **18**
Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20** ou **17**
Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70** ou **17**

Saint-Witz Enfance et Jeunesse

Multi accueil crèche Les p'tits loups **01 34 68 23 50**
Relais assistantes maternelles :
01 34 68 93 90 / 06 46 41 35 18
Accueil de Loisirs :
01 34 68 95 42 / 01 34 68 20 50
École maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**
École élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**
Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**
Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**

Agence Imagine R **0969 39 55 55**
Agence Navigo **0969 39 66 66**
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
0810 25 95 10
Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**
Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**
Assurance Vieillesse (CNAV) **39 60**
Assurance Maladie (CPAM) **36 46**
Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers)
06 30 27 52 50
Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres
0800 735 736
ERDF - GRDF N° d'urgence à consulter
sur votre dernière facture
Gare de Fosses-Survilliers **3635**
Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres)
01 34 72 11 59
Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**
Pôle Emploi **39 49**
La Poste **36 31**
Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**
Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 20 95 95**
SAUR **03 60 56 40 01**
SIAH Astreinte (pour un curage en urgence)
01 39 86 06 07
SNCF Transilien **36 58**
Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**

Mairie

01 34 68 26 20
Place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz
mairie@saint-witz.fr
www.saint-witz.fr

Heures d'ouverture

Lundi - mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mercredi - jeudi : de 10h à 12h et de 14h à 19h
Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi les 1^{er} et 3^{ème} du mois : de 9h à 12h

**Le maire et les maires adjoints reçoivent
sur rendez-vous**

Véronique Joly

Directrice Générale
des Services
sur rendez-vous

MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**

SAMU **15**

SOS MÉDECINS à Louvres **01 30 40 12 12** ou **36 24** ou le **15**
tous les jours **24 h / 24**
www.sos-medecins95.com

HÔPITAUX

Gonesse Standard **01 34 53 21 21**

Prendre rendez-vous **01 77 65 55 68**

www.hopital-de-gonesse.fr

2, bd du 19 mars 1962, 95500 Gonesse

Senlis **03 44 21 70 00**

Creil **03 44 61 60 00**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical du Haut de Senlis - Saint-Witz **01 34 68 69 40**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville **01 34 72 34 10**

Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses **01 34 68 75 01**

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT - Saint-Witz **01 34 68 59 20**

Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS - Fosses **01 34 68 57 00**

SERVICES PARAMÉDICAUX

Infirmières - Valérie RENAULT, Johany FOCAS - Survilliers **01 34 68 23 82**

Diana NEIVA - Saint-Witz **06 34 48 95 61**

Catherine VOINET - Louvres et Saint-Witz **07 67 92 25 50**

Kinésithérapeutes - Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE -
Saint-Witz **01 34 68 50 68**

Ostéopathe - Benjamin POLLEUX - Saint-Witz **07 83 63 40 21**

Orthophoniste - Laurence ABIHSSIRA - Saint-Witz **06 10 41 88 83**

- Virginie LENOBLE - Saint-Witz **09 81 87 75 48**

Phlébologue - Angiologue Echographie - Doppler - Médecine esthétique
Dr Annick PAQUET

Changement d'adresse : Maison médicale du Serval, 133 rue du Vieux Château
La Chapelle en Serval **01 34 47 30 86 - 03 44 70 45 82**

Pédicure podologue - Georges DE LIMA - Survilliers **01 34 68 29 54**

Psychothérapeute thérapie de couple

Bernard SEBBAN - Saint-Witz **06 84 79 00 17**

Psychothérapeute sophrologue thérapie de couple

Cécile VALLAT-SEBBAN - Saint-Witz **06 63 43 03 71**

PHARMACIES

Pharmacie de Montmélian

01 34 68 45 71

34, rue du Haut de Senlis,
95470 Saint-Witz

Mme COCHU

01 34 68 60 52

1, rue François Mauriac
95470 Vémars

M. MARCOU

01 34 68 37 64

Centre Commercial "Le Colombier"
95470 Survilliers

PHARMACIES DE GARDE

Garde de jour de 9 h à 20 h :
composer 24 h / 24 le **3237**
(0,34 € / min.)

Garde de nuit de 20 h à 9 h :
vous présenter à la gendarmerie
muni de l'ordonnance
et de votre pièce d'identité.
La pharmacie de garde
sera prévenue de votre arrivée
et l'adresse vous sera indiquée.

Directeur de la publication : Frédéric Moizard - **Rédacteur en chef** : Chantal Delgado

Comité de relecture de ce n° : Viviane Bernier, Marie-Hélène Dauplain, Aline Guillot.

Crédits Photos (libres de droits) : les auteurs.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction. Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie. Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : gazette téléchargeable sur le site de la mairie.

Impression : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - Certifié "Print Environnement & Imprim'Vert". Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.

Conception et réalisation : Pixl'com - pixl@pixl-com.fr - www.pixl-com.fr



**PRIX
ELGEA
GARANTI**

SAINT-WITZ
**Les jardins
de Vy**
Dernières maisons
disponibles



SAINT-WITZ

**Le domaine
des étangs**

Prochainement
44 maisons
du 4 au 5 pièces